Neuchâtel — N° 154 (8 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 6 juillet 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A., « ASSA »* agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

Le sud du delta tonkinois est évacué

L'évacuation du sud du delta tonkinois par les forces françaises n'est pas de bon augure. Les raisons officielles qui ont été avancées pour expliquer ce repli, qui rappelle les retraites élastiques de fameuse mémoire, ont trait à la stratégie. Pour mieux tenir sa ligne de défense essentielle sur l'axe Hanoï - Haïphong, le général Ely devait abandonner toutes les régions qu'il n'était pas sûr de pouvoir contrôler. Mais la facilité avec laquelle Phuly, à 50 km. de la capitale tonkinoise, est néanmoins tombée fait qu'on se demande si l'opération, militairement parlant, est réellement avantageuse. On a voulu éviter apparemment la répétition d'autres Dien-Bien-Phu dans le delta méridional. On aura peut-être simplement permis au danger qui menace Hanoï de se précipiter.

~~~

Et puis, facteur humain à ne pas négliger, c'est une contrée très peuplée où les Vietnamiens passés au catholicisme et, de ce fait, hostiles au communisme sont nombreux, qui a été livrée à Ho-Chi-Minh. On sait ce qui, en pareil cas, attend les populations récalcitrantes. Et l'on conçoit dès lors que M. Diem, le nouveau premier ministre vietnamien, ait protesté avec vigueur contre la mesure exécutée par le général Ely mais ordonnée en haut lieu à Paris, comme l'a lui-même reconnu M. Mendès-France.

M. Diem est une figure complexe et singulière. Il est, d'une part, un nationaliste farouche et intransigeant qui n'a cessé de critiquer l'empereur Bao Daï pour sa politique de compromission à l'égard de la France et qui réclame pour l'Indochine l'indépendance la plus absolue ; et il est, d'autre part, catholique convaincu, ce qui le met en opposition irréductible avec le Viet-minh lequel l'a attaqué aussitôt férocement. La politique louvoyante de son prédécesseur, le prince Buu Lok, ayant fait faillite, Bao Daï a bien été obligé d'appeler au gouvernement M. Diem, champion de l'indépendance nationale anticommuniste.

C'était aussi pour la France la dernière carte politique qu'elle pouvait jouer en Indochine : admettre au pouvoir à Saïgon un homme entre les mains duquel elle devra déposer les derniers restes de sa souveraineté au Viet-nam, mais qui au moins est résolu à ne pas transférer cette souveraineté au communisme. Et voilà que la France affaiblit encore son jeu en évacuant une contrée chère à M. Diem et en se mettant à dos ce dernier allié possible.

~~~

Mais, au fait, l'on se demande si, malgré les explications officielles, les raisons d'ordre militaire et stratégique sont bien en la circonstance les plus importantes et si, en réalité, ces raisons-là ne sont pas d'abord politiques, si elles ne ressortissent pas à la ligne de conduite que s'est fixée M. Mendès-France depuis qu'il a pris en mains les rênes gouvernementales outre-Jura.

En d'autres termes, partisan secret du « partage », considérant que l'abandon à Ho-Chi-Minh d'une bonne moitié du territoire vietnamien, à l'instar de ce qui s'est fait en Corée, est la seule issue possible du conflit, le président du conseil français aurait imposé l'évacuation du sud du delta comme une première mesure, comme un prélude à de plus amples sacrifices, dont Hanoï et Haïphong feront ensuite les frais. Ainsi la France renoncerait à jamais à ce Tonkin qui fut l'orgueil de son empire colonial, qu'elle a conquis de haute lutte en 1885 et où elle a fait du reste un bien immense depuis soixante-dix ans.

Mais, en ce cas, on peut s'apercevoir d'ores et déjà que M. Mendès-France est mal récompensé de son beau zèle à précipiter les concessions. Sur le terrain militaire même, l'opération de décrochage ne s'est nullement déroulée sous l'œil attendri des soldats vietminhiens. Ceux-ci ont immédiatement saisi l'avantage tactique qui en résultait pour eux. D'où la perte de Phuly, d'où la menace évidente sur le reste du delta, d'où les coups de mains qui se répètent et les pertes qui continuent à être infligées aux défenseurs...

~~~

Sur le plan politique, la situation ne paraît guère meilleure. M. Mendès-France, dans son discours radiodiffusé de samedi, a dû convenir que la seconde semaine des négociations secrètes de Genève n'avait pas été des plus satisfaisantes. Quant aux conversations qui ont lieu en Indochine même, les Vietminhiens, aux dernières nouvelles, cherchent à faire dévier à nouveau la négociation purement militaire sur le terrain politique. Les communistes, comme ils l'ont fait en Corée, ne cessent de parler de leur désir de paix, mais pratiquement ils multiplient les obstacles sur la route qui conduirait à une entente acceptable.

Qui s'en étonnerait ? Depuis que M. Mendès-France a fait imprudemment savoir qu'il se donnait un mois seulement pour aboutir à la conclusion d'un armistice, il s'est mis sous la dépendance et à la merci de ses adversaires. Le délai est maintenant à moitié échu, et les Sino-Vietminhiens tendent naturellement la corde jusqu'au moment où, acculé par son pari, M. Mendès-France devra leur lâcher ce qu'ils veulent.

René BRAICHET.

Pour « espionnage »

Deux diplomates américains sont déclarés indésirables par l'Union soviétique

WASHINGTON, 5 (A.F.P.) — Le gouvernement soviétique a informé le 3 juillet le gouvernement américain que deux attachés militaires adjoints de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou avaient été déclarés « personæ non gratæ » pour « s'être livrés à des activités incorrectes en Union soviétique », soit à un « travail d'espionnage ».

Représailles ?

Il est évident, déclare le département d'Etat, que la décision du gouvernement soviétique concernant les deux attachés militaires adjoints de l'ambassade américaine à Moscou constitue un acte de « représailles » à la suite de l'expulsion, au cours des derniers mois, de trois diplomates soviétiques, pour « espionnage et activités incorrectes ».

La catastrophe ferroviaire de Tournon

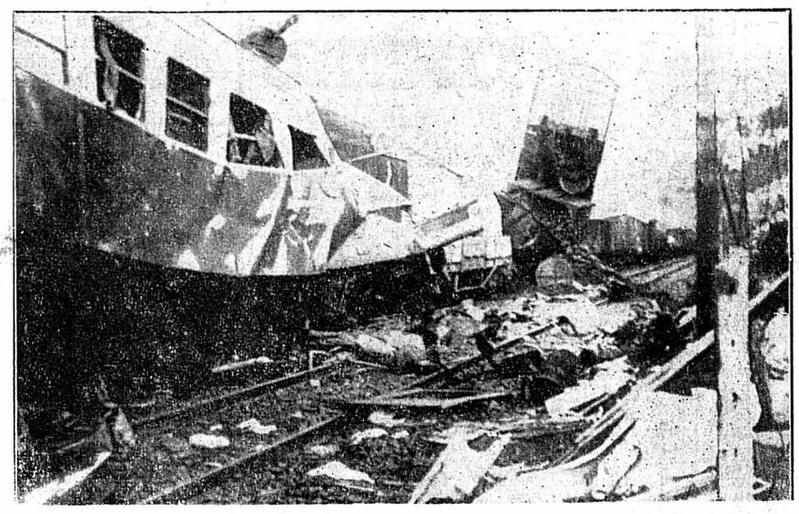

De ce qui fut une « Micheline » (au premier plan) et un train de marchandise (au deuxième plan), on a relevé trente-quatre morts et plus de trente blessés... Tel est, en effet, le dernier bilan de l'accident qui s'est produit samedi, dans le sud-est de la France, près de Tournon.

RÉUNI POUR DEUX JOURS EN SESSION EXTRAORDINAIRE

Le Grand Conseil neuchâtelois renvoie à une commission la « réformette » fiscale

La droite et la gauche jugent insuffisantes les propositions présentées cependant que le chef du département des finances, appuyé par le centre, met en garde contre une réforme de structure qu'il juge inopportune dans les circonstances présentes

Le crédit de 900 000 francs pour la réorganisation de l'économie laitière est vivement combattu par les socialistes

Le Grand Conseil, réuni hier en session extraordinaire, sous la présidence de M. Léon Guinand, commence par nommer par 52 voix M. J.-C. Landry, président du tribunal du Val-de-Travers, présenté par le groupe radical. Le candidat socialiste, M. Duvanel, recueille 43 voix. Celui-ci est désigné, en revanche, comme suppléant du tribunal de district de la Chaux-de-Fonds, par 69 voix. Pour remplacer M. Francis Dubois, démissionnaire, au poste d'assesseur de l'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz, le groupe libéral propose M. Paul Cachelin, et le groupe socialiste M. J.-P. Miéville. M. Cachelin est nommé par 52 voix contre 45 à son concurrent.

Révision partielle de la loi sur les contributions directes

Nos lecteurs connaissent le contenu de cette « réformette ».

M. H. Jaquet (soc.), fait savoir que le groupe socialiste l'approuve mais demande néanmoins le renvoi à une commission. L'orateur rappelle qu'avant les élections les projets prévoyaient une diminution de recettes sur les charges fiscales de 2 millions, tandis qu'aujourd'hui cet abattement n'est que de 260,000 fr. Mais M. Jaquet approuve aussi cette façon de faire.

Il n'est pas indiqué, par ailleurs, de trop abaisser le taux d'impôts des entreprises qui songent à s'établir dans le canton. On doit, dans la mesure du possible, laisser aux communes une plus grande liberté en matière d'impôts. La commission consultative avait constaté aussi avant les élections que les salaires n'avaient pas augmenté dans la même progression que l'impôt. Il y a là une anomalie qu'il s'agit de corriger.

M. E. Losey (rad.), constate qu'une loi d'impôt doit être un compromis entre les diverses classes sociales. Selon le groupe radical, il est prématuré d'apporter des réformes de structure à la loi fiscale. Certes, les allégements sont modestes. Certains députés de ce groupe voudraient qu'ils aillent plus loin et le vœu unanime serait de décharger davantage les petits rentiers. L'orateur demande le renvoi à une commission.

Les réserves de la droite...

Pour M. Blaise Clerc (lib.), le projet n'est pas tout à fait celui que son groupe attendait et que les contribuables souhaitaient. Et les arguments du rapport du Conseil d'Etat ne sont pas tout à fait pertinents. En réalité, il ne s'agit ici que de points techniques, secondaires, auxquels dans l'ensemble on peut se rallier. Mais si l'avenir de l'Etat est incertain, il l'est aussi pour les petits particuliers. Si la crise vient, elle sera dure surtout pour les petits et moyens contribuables. Les électeurs qui ont voté récemment l'augmentation de la retraite des fonctionnaires ne bénéficient pas, pour la plupart, de telles retraites. Leur geste est d'autant plus louable mais il faut leur donner la possibilité d'assurer leur propre avenir.

Chiffres et exemples à l'appui, l'orateur montre alors à quoi mène la double imposition de la fortune et du revenu de la fortune. Les petits exploitants, les petits propriétaires, les petits épargnants sont de ce fait les trois catégories particulièrement frappées. Une revision est donc possible dans ce sens, sans démagogie et d'une manière raisonnable, du moins si cette assemblée sait être animée d'un esprit d'économie.

... et celles de l'extrême-gauche

M. Corswant (pop.), constate que l'on a justement dit que c'est se moquer que de présenter une modification si peu en rapport avec les propositions qui avaient été formulées avant les élections et que le gouvernement n'ignorait certes pas. Le projet actuel est inadmissible et la commission risque de ne pas pouvoir l'améliorer. « La réduction est réduite » si l'on peut dire et l'on n'a pas tenu compte de ce qu'attendait le peuple.

Mais même en l'absence d'une « politique fiscale » qui devrait inspirer ce projet, les simples mesures techniques envisagées en l'occurrence sont souvent inadmissibles. De qui s'occupe-t-on avant tout ? Des intérêts capitalistes. On dégrève les fonds de prévoyance du personnel de certaines entreprises. Mais ces fonds ont été souvent créés pour soustraire des sommes au fisc (remous) et pour maintenir le paternalisme industriel. A tout le moins faudrait-il n'alléger que les fondations gérées paritairement ou, mieux encore, par les seuls employés.

R. Br.

(Lire la suite en 7me page)

J'ÉCOUTE...

Faux semblants

Serait-ce vrai ? Le métier de femme est le plus exigeant. Quelqu'un l'a dit. Homme ou femme ? Peu importe. Mais à propos de quoi ?

A propos de maquillage, voyons donc ! Le maquillage, en effet, serait, actuellement, partie intégrante du métier de femme et non la moindre.

Un quidam, expert mondial en la matière, n'y va pas, en tout cas, par quatre chemins. Quel est, à ses yeux, le « devoir », vous entendez bien, de la femme moderne ? C'est de se maquiller dès l'âge de douze ans jusqu'à cent ans.

Rien que ça !

Cet expert nous vient même tout droit d'Amérique pour prêcher cet évangile-là à la gent féminine. Ne soutient-il pas, pour la convaincre, qu'aux Etats-Unis, les jeunes filles se maquillent, alors qu'elles ne sont encore que fillettes !

Dès l'âge de douze ou de treize ans.

Bien plus, ce serait l'Etat lui-même qui ferait enseigner aux petites filles comment on applique le rouge à lèvres !

Mais, sans aller plus loin que l'Europe, avez-vous eu peut-être connaissance déjà qu'une importante compagnie d'aviation a muni ses imposants quadrimoteurs de cabinets pour les passagères qui désirent « se refaire une beauté ». Novatrice en ce domaine, comme en d'autres, elle fait donner à toute son aimable compagnie d'hôtesses de l'air des cours réguliers de maquillage.

C'est ainsi qu'en plein vol, des tournois pourront s'engager entre hôtesses de l'air et voyageuses. Eh ! oui, des tournois de beauté... refaite.

Après cela, essayez donc de convaincre une de nos jeunes contemporaines, saine et au sang généreux, que, sans rouge à lèvres, elle plaira plus encore et beaucoup plus sûrement... à qui, dans le secret de son cœur, elle tient tant à plaire !

Toute femme s'en met ! L'argument est péremptoire. Le métier de femme a ses exigences !

Et l'on s'en met ! Et l'on a sa petite boîte à poudre, son petit miroir révélateur des fautes graves ou menues que l'on pourrait commettre. Et l'on se teint les ongles, ceux des doigts et ceux des orteils !

Quel métier, mes amis ! Mais pour qui ?

Vous vous rengorgez ! Pour vous, bien sûr !

Mais, si c'est pour nous, les hommes, s'avisent-elles jamais de nous demander notre avis... !

FRANCHOMME.

Le Conseil général a élu hier soir M. Fernand Martin conseiller communal

Après avoir appelé à sa présidence M. Sam Humbert, il a adopté en deuxième débat la gestion et les comptes, voté un crédit en faveur de l'hôpital des Cadolles et approuvé une vente de terrain pour la construction de logements à loyers modestes

En ouvrant la séance, le président lit une communication du Conseil communal donnant les résultats officiels de la votation sur l'octroi d'un droit de superficie au quai Léopold-Robert.

Election du bureau

Le bureau du Conseil général est élu tacitement. Il est composé comme suit : président : M. Sam Humbert (rad.) ; premier vice-président : M. Pierre Reymond (trav.) ; deuxième vice-président : M. Georges Lavanchy (lib.) ; secrétaire : M. Aimé Galland (soc.) ; secrétaire-adjoint : M. Bertrand Grandjean (rad.) ; questeurs : MM. Michel de Coulon (lib.) et Gilbert Graf (soc.).

M. Sam Humbert, le nouveau président du Conseil général.

Le président sortant remercie l'assemblée de la compréhension qu'elle lui a montrée durant l'année, ce qui lui a facilité sa tâche. Il félicite M. Sam Humbert de son élection et il est certain que le Conseil général a trouvé dans son nouveau président un guide sûr et avisé.

M. Sam Humbert succède à M. Berger au fauteuil présidentiel et prononce une allocution :

Après avoir rappelé que notre ville vit « sous le signe du développement », le nouveau président remarque que notre population ne se résigne pas à l'immobilisme. Il faut souhaiter qu'entre elle et ses mandataires, le rapprochement soit plus étroit. M. Humbert constate ensuite que nous n'avons pas encore liquidé notre dette, ni à plus forte raison constitué les réserves qui nous permettraient de faire face à l'avenir. Nous devons désormais nous en tenir à la « stricte notion de l'indispensable ». Une administration réfléchie, une politique au grand jour sont des conditions de la confiance.

L'assemblée élit ensuite la commission financière pour 1955 et la commission des agrégations.

Election d'un nouveau conseiller communal

Un seul candidat est présenté pour succéder à M. Robert Gerber au Conseil communal, soit M. Fernand Martin, présenté par le groupe radical. L'assemblée vote au bulletin secret, selon le règlement.

Bulletins délivrés : 37 ; bulletins rentrés : 37 ; bulletins blancs et nuls : 7 ; majorité absolue : 16.

M. Fernand Martin est élu par 27 voix. Trois voix sont allées à M. Pierre Champion.

Le président félicite le nouveau conseiller communal de son élection, qui a été saluée par les applaudissements de l'assemblée, puis M. Fernand Martin remercie ses collègues de l'honneur qui lui est fait et relevant que chez nous les conseillers communaux ne prêtent pas serment, il promet de travailler de toutes ses forces pour le bien de la ville.

Opérations immobilières

L'assemblée vote sans opposition l'arrêté autorisant le Conseil communal à acquérir gratuitement de Fabriques de tabac réunies S. A., à Serrières, une parcelle de terrain de 75 mètres carrés, en compensation d'une limite fictive.

Il fait de même pour la vente à M. R. Puthod d'une parcelle de 800 mètres carrés environ en bordure du chemin de Chantemerle au prix de 13 fr. le mètre carré.

Pour des logements à loyers modestes

M. M. Challandes (rad.) déclare que son groupe a accueilli avec satisfaction le rapport du Conseil communal concernant la vente de parcelles de terrain au Bois de l'Hôpital, pour la construction d'immeubles à loyers modestes.

M. P. Reymond (trav.) annonce que son groupe votera l'arrêté. Quant à M. W. Rognon (soc.), il relève que le prix de vente du terrain (6 fr. le mètre carré) est encore trop élevé pour des constructions bon marché, vu que le terrain prévu est formé de rocher. Que fera le Conseil communal si les devis sont dépassés précisément par l'extraction de la roche ?

M. P.-E. Martenet (lib.) se demande s'il ne serait pas utile de penser sérieusement au déplacement de la ligne de tir, à proximité de laquelle seront construits les immeubles.

D. B.

(Lire la suite en 7me page)

M. Fernand Martin, le nouveau conseiller communal.

(Phot. E. Sauser, Neuchâtel.)

Les Allemands champions du monde de football

Voici l'équipe allemande qui a remporté dimanche, à Berne, contre la Hongrie, par 3 buts à 2, la finale des championnats du monde de football. De gauche à droite : le capitaine Fritz Walter (tenant la coupe), Tureck, Eckel, Rahn, O. Walter, Liebrich, Posipal, Schäfer, Kohlmeyer et Mai.
~~~

AVIS OFFICIELS

NEUCHATEL

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

La cérémonie de clôture des cours aura lieu

jeudi 8 juillet, à 15 h. 30

au Temple du bas

La plus grande partie de la galerie sud est réservée aux parents et au public
Entrée dès 15 h. 15

VILLE de **Neuchâtel**

Permis de construction

Demande de M. Marcel Facchinetti de construire un bâtiment à l'usage de garage industriel et d'habitation, à l'avenue des Portes-Rouges, sur l'article 7216 au cadastre.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 20 juillet 1954.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A VENDRE

dans un village près d'Yverdon une

habitation et rural

jardin et verger. Propriété clôturée et remise à neuf. S'adresser : Etude J. Pilloud, notaire, Yverdon.

RUE DE LA COTE, NEUCHATEL

à vendre une

MAISON LOCATIVE

de trois logements de 4 chambres, pignon, dépendances, chauffage général. Petit verger. Belle situation. — S'adresser sous chiffres S. B 133 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

FABRIQUE D'HORLOGERIE A BEVAIX

Pour cause de regroupement et d'agrandissement à vendre une grande villa avec atelier d'horlogerie moderne au 1er étage, pour 16 à 18 ouvriers, bureau, deux appartements, grand jardin d'agrément et potager, chauffage général. La jolie villa fleurie, à l'entrée du village de Bevaix, côté Boudry, quatre pièces, cuisine, dépendances, bains, central, garage, caves, buanderie, possibilité de faire une cinquième pièce, construction 1950. — S'adresser à **Bernard Dubois**, horlogerie, le Marwil, **Bevaix** (Neuchâtel). Tél. (038) 6 62 85.

Parc avicole, porcherie à vendre

pour cause de décès, aux environs immédiats de la Chaux-de-Fonds, sur grande route, une petite maison, deux logements, trois bâtiments, à l'usage de porcherie, installation complète, chaudière électrique, place pour un cheval, grand jardin, dégagement, emplacement idéal pour parc avicole. Prix très intéressant. — S'adresser à **Bernard Dubois**, horlogerie, le Marwil, **Bevaix**. Tél. (038) 6 62 85.

A vendre à Cressier, belle et grande

MAISON

solidement construite, comprenant deux logements de cinq à six chambres, vaste galetas, grandes caves, parc et jardin. S'adresser à M. Montandon, Evole 51, Neuchâtel.

Je cherche une petite

MAISON

de quatre ou cinq chambres, avec jardin et vue, à Neuchâtel ou dans la proche périphérie. Adresser offres écrites à F. U. 136 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES

On achèterait des immeubles à Neuchâtel. Bon état d'entretien. (S.I. exclus). Faire offres détaillées sous chiffres P 10752 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

A LOUER

Près de la gare, à louer un

logement

moderne, meublé, trois chambres et demie, du 19 juillet au 9 août. — Adresser offres écrites à T. A. 129, au bureau de la Feuille d'avis.

Logement avec service de concierge

A remettre pour le 24 août dans une maison moderne, un logement de trois pièces et dépendances ; une partie du loyer est payée sous forme de service de concierge. — Adresser offres écrites à M. D. 119 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à la Béroche, près de la gare et du lac, un

appartement

bien situé, d'une pièce et cuisine. Libre à partir du 1er août ou date à convenir. Adresser offres écrites à G. F. 98 au bureau de la Feuille d'avis.

Garde-meubles

sont à louer à Neuchâtel, 20 fr. par mois. S'adresser : Bureau fiduciaire Leitenberg, avenue Léopold-Robert 79, la Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 2 73 93.

CHAMBRES

Pour 1er août, chambre confortable avec balcon. — Téléphoner au 5 16 95, de 10 h. à 15 h., après 19 heures.

Jolie chambre pour jeune homme sérieux. Rue de l'Hôpital 20, 2me étage.

Belle chambre meublée indépendante. —S'adresser à Gibraltar 3, le soir dès 18 h. 30, au premier étage.

A louer au centre une belle grande

chambre

avec confort. Demander l'adresse du No 137 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour une jeune fille sérieuse et propre

chambre

indépendante au centre. Tél. 5 67 87.

A louer une jolie chambre avec bains. Fahys 25, 2me étage.

Belle chambre

à louer. A. Descombes, faubourg de la Gare 29.

Belle grande chambre à louer. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 17, 4me étage, ascenseur.

PENSIONS

PENSION

Famille à la campagne prendrait des fillettes en vacances. Prix modérés. Faire offres sous chiffres X. P. 140, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une très belle

chambre-studio

avec excellente pension. Schaetz, rue du Bassin 14.

DEM. A LOUER

Nous cherchons pour date à convenir un APPARTEMENT de quatre ou cinq pièces ou éventuellement une petite maison, région de Peseux et des environs. (Connaissance de l'entretien d'un jardin d'agrément et autres.) Adresser offres écrites à C. A. 141, au bureau de la Feuille d'avis.

CHALET

est cherché à louer du 15 juillet au 31 août. Région : lac de Neuchâtel ou de Bienne. Adresser offres écrites à B. A. 64 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle suisse allemande désire trouver une grande

chambre

dans une bonne maison privée du 12 juillet au 1er août. Désire en outre prendre des

leçons privées

pour se perfectionner en français. Faire offres à Mlle E. Funke, 85, Rosenbergstrasse, Saint-Gall.

Demoiselle cherche une

chambre

dans une maison d'ordre, chez une personne tranquille. Adresser offres écrites à M. L. 139, au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à proximité du centre de la ville

est demandé à louer pour tout de suite ou pour époque à convenir. Prière de téléphoner au No 5 65 01

OFFRES D'EMPLOIS

Fabriques de Tabacs Réunies S.A., Serrières, cherche quelques

OUVRIÈRES

Se présenter.

Banque de la place

offre à employées qualifiées possédant une bonne formation commerciale places de

sténo-dactylographes

bien rétribuées. En cas de convenance, affiliation à la caisse de retraite. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre N. N. 131 à la Feuille d'avis de Neuchâtel.

DU BOIS JEANRENAUD & Cie engageraient immédiatement

quelques manœuvres

Se présenter : rue de la Place-d'Armes 5, 2me étage.

Fabrique de boîtes de montres métal et acier du Jura bernois,

en plein développement, cherche un

CHEF *de fabrication*

de première force, énergique, sérieux, de toute moralité, connaissant à fond la fabrication de la boîte de montre, capable de diriger et de former du personnel, et d'assurer une production de qualité. Indiquer âge, prétentions de salaire et état de service. Discrétion assurée. — Ecrire sous chiffres M 23008 U Publicitas, Bienne.

Jeune fille présentant bien serait engagée pour tout de suite comme

sommelière

dans restaurant - tea-room. — Adresser offres écrites à V. F. 142 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait une

bonne sommelière

Entrée tout de suite ou date à convenir. Faire offres avec photographie à l'hôtel de Commune, Bevaix, tél. 6 62 57.

Importante entreprise de la place de Bâle

cherche pour entrée immédiate, ou à convenir, un jeune

CORRESPONDANCIER

de langue maternelle française, pour la **correspondance française et les traductions d'allemand en français.** Poste stable et intéressant pour personne travaillant de manière indépendante et connaissant la dactylographie et la sténographie. Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie, indication des prétentions de salaire et date d'entrée possible sous chiffres T 7738 Q à Publicitas S. A., Bâle.

On cherche un

commis de cuisine

ou cuisinière. Place à l'année, à la même adresse, un extra de cuisine deux à trois jours par semaine. Adresser offres écrites à S. E. 143 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

fille de salle

au mess des officiers, Colombier, tél. 6 33 43.

On cherche une

sommelière expérimentée

pour les deux services. Français - allemand, dans un grand restaurant de campagne. Bon gain. Vie de famille. Offres à W. Narols, restaurant de la Croix-Blanche, Finsterhennen, tél. (032) 7 32 08.

On cherche pour tout de suite un

pâtissier

Possibilité d'apprendre la cuisine froide. Faire offres avec certificats et prétentions de salaire au restaurant des Halles, Neuchâtel.

Ménage soigné avec enfant de deux ans cherche une

employée de maison

pouvant travailler seule. Faire offres à Mme Burki-Hofer, la Neuveville, tél. (038) 7 91 78.

On demande pour le 15 juillet un

domestique

de campagne, Italien pas exclu, sachant traire. — Bons soins, bons gages. S'adresser à M. Maurice Miéville, ferme de Chatillon sur Bevaix. Téléphone 6 62 75.

Pour le début de l'année scolaire 1954/1955 (octobre) le poste de

maître de français

est à repourvoir à l'ECOLE SUISSE DE GÊNES. Seuls les candidats porteurs du brevet d'enseignement secondaire ou supérieur entrent en ligne de compte.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2, à Berne. Les offres, avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et références sont à envoyer à la même adresse jusqu'au **20 juillet 1954.**

Nous cherchons pour entrée immédiate une jeune fille pour le service du

LIFT

Faire offres à la Direction des Grands magasins Aux Armourins S.A., à Neuchâtel.

FOYER DES ETUDIANTS

Mise au concours

Le poste de

GÉRANTE

du Foyer des étudiants à Neuchâtel est mis au concours.

Entrée en fonctions : Début 1955.

Traitement et obligations : selon le règlement du Foyer des étudiants à demander au secrétariat de l'Université de Neuchâtel, avenue du Premier-Mars 26.

Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service à la fondation du Foyer des étudiants, par le secrétariat de l'Université, Neuchâtel, jusqu'au 31 juillet 1954 (curriculum vitae, certificats, références, etc.).

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir un

tapissier-décorateur-ensemblier qualifié

spécialisé dans les devis, projets, nouvelles installations de homes ou toutes installations d'intérieurs, ayant du goût, connaissant à fond son métier et pouvant travailler seul. Place stable et bien rétribuée. Faire offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaires à la Direction des Grands magasins Aux Armourins S. A., à Neuchâtel.

On cherche dans home pour incurables à Zurich une

GARDE-MALADE

ayant de l'expérience et sachant l'allemand. Adresser offres et prétentions sous chiffres F. E. 73 au bureau de la Feuille d'avis.

Important commerce d'importation de Neuchâtel cherche une

STÉNO-DACTYLO

de langue maternelle allemande, pouvant aussi correspondre sous dictée en français ; bonne formation commerciale nécessaire. — Faire offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres A. Y. 108 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

UN COUP DE BAGUETTE MAGIQUE REND NEUF TOUS LES TEXTILES

Quelle chance d'avoir DRESS, cet apprêt souple, résistant au lavage et d'une application si facile ! Dress est prêt à l'emploi, rien à cuire, rien à préparer.

Des milliers de ménagères apprécient DRESS pour empeser les blouses, robes, cols, chemises, rideaux et linge de table. Une application tient plusieurs lessives.

DRESS est invisible sur les tissus de couleurs ou noirs. Les plissés et les plis de pantalon tiennent des mois. Les bas fins ont la vie triplée. Quelle économie !

DRESS embellit tout, n'abîme rien

En vente dans les drogueries et magasins spécialisés (Fr. 2.85 et Fr. 6.75)
DRESS est un produit Parcos, donc un produit de qualité

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La lettre sans réponse

par **ROCHEBRUNE** 39

— Oui, mais qu'aurais-je fait si quelqu'un était tombé malade? s'écria Jacques.

— En effet, répliqua Adrien, ç'aurait été très grave; pour continuer votre rôle, vous auriez été obligé d'achever ce malheureux; mais vous l'auriez fait avec moins d'adresse que moi et, qui sait, vous auriez même pu le rater, ce qui aurait éveillé les soupçons.

Ils plaisantèrent ensemble un moment, avec toute l'insouciance de leur âge, et Clémence elle-même ne pensait plus aux obscures menaces de Mathilde, le matin même, et encore moins à celle que, trois jours plus tôt, leur avait adressées le père Antoine.

Puis, les deux groupes s'espacèrent et enfin se perdirent de vue...

Sous les épais ombrages, Clémence et Adrien marchaient maintenant à pas lents. Tous deux, s'ils laissaient parfois leur jeunesse éclater en gaieté enfantine, n'en demeuraient pas moins d'une nature profonde et grave qui les reprenait vite.

Clémence s'apercevait que, par le caractère et l'éducation, elle se trouvait beaucoup plus proche d'Adrien que de Jacques. Comme elle, il avait connu une jeunesse studieuse et dure, sans distractions extérieures, sans autres plaisirs que ceux qui ne coûtent guère. Puis à l'hôpital, comme elle dans la vie, il avait aperçu de près la maladie et la misère.

Ils se trouvaient avoir lu les mêmes livres, rencontré les mêmes cas réels. Bien plus, des uns et des autres, ils avaient éprouvé les mêmes émotions.

Tous deux avaient vécu, courageusement, un présent dur, dans l'espoir d'un avenir non pas précisément plus gai, mais plus ouvert, plus lumineux, et où ils pourraient mieux agir selon leurs goûts et leurs rêves.

Au début de la promenade, ils se sentaient joyeusement surpris de se rencontrer ainsi dans tous les domaines ; puis ils ne le remarquèrent même plus : leurs deux esprits voisinaient si naturellement que l'accord semblait préétabli.

Parfois, leur conversation demeurait sérieuse très longtemps; puis, soudain, Clémence s'amusait du contraste qu'offrait le visage de son compagnon : ce regard grave des yeux bleus et la fantaisie des épais cheveux blonds qui bouclaient en désordre. Alors, ils riaient tous deux, et ils continuaient de rire en regardant s'envoler un oiseau, sans plus savoir pourquoi.

Oui, dans le sérieux comme dans la gaieté, Clémence décidément se sentait beaucoup plus près d'Adrien que de Jacques : tout en lui pesait davantage, possédait une densité qui s'accordait mieux avec les habitudes et les goûts de la jeune fille.

De son côté, il trouvait en elle un mélange de profondeur sans vanité et de riante spontanéité, qu'il n'avait jamais rencontré jusqu'ici.

Et, se découvrant ainsi l'un l'autre de nouvelles qualités, ils firent si bien qu'ils oublièrent complètement l'heure.

~~~

Il n'en était pas de même au château. Quelle que fût sa passion pour le piquet et l'habileté d'Isidore, Virginie de Voiron avait pensé au thé. D'ailleurs, Laurette et Jacques, soucieux de lui plaire, selon sa recommandation étaient revenus à temps.

Il ne manquait donc que Clémence ; la vieille demoiselle pensa que sa migraine devait aller mieux maintenant et l'envoya chercher pour goûter avec les autres. Grande fut sa surprise quand la femme de chambre lui apprit que Mlle Clémence ne se trouvait pas dans sa chambre.

Mais Jacques, se rappelant juste à temps la compétence médicale de son personnage, se hâta d'intervenir et assura qu'il avait lui-même conseillé à la jeune fille d'aller prendre l'air si elle en trouvait la force.

Mlle de Voiron accepta l'explication avec tout le respect qu'elle professait pour la médecine. Mais Isidore Harpilou nota qu'il se passait quelque chose d'insolite : la promenade qu'on avait fait remettre, la partie de piquet où on l'avait engagé, la disparition de Clémence... Simples coïncidences peut-être, mais que sa prudence l'engageait à vérifier.

Il ne laissa rien voir de ce léger souci et le goûter se passa fort gentiment. Jacques, comme chaque fois qu'il en trouvait l'occasion, se montra charmant pour Virginie de Voiron ; il l'écoutait attentivement, approuvait hautement ses idées les plus rétrogrades ou les plus saugrenues, se précipitait pour lui verser du thé ou lui reprendre sa tasse.

Hélas ! il devait bien constater que ces soins demeuraient sans effet. Un malaise, qu'il ne s'expliquait pas, subsistait entre eux deux ; Mlle de Voiron semblait comme gênée en sa présence, et rien ne faisait prévoir l'attendrissement soudain, la conquête que Laurette s'était promis.

En vérité, la vieille demoiselle n'avait jamais pu se dégager du malaise que lui causait la ressemblance de Jacques avec Ludovic Barnave et, loin d'y trouver une cause d'attendrissement, elle y renouvelait chaque jour ses souvenirs et sa rancœur. Hormis cela, Jacques ne lui déplaisait nullement ; son entrain, sa fantaisie, presque malgré elle l'amusaient et parfois la séduisaient. Mais enfin, raisonnablement, elle se disait qu'Isidore Harpilou représentait tout de même quelque chose de plus sérieux !

Bref, Jacques percevait très justement que Mlle de Voiron demeurerait aimable tant qu'elle verrait en lui le gendre qu'elle avait choisi, mais que sa sympathie n'irait pas plus loin et ne résisterait certainement pas à la révélation qu'il lui préparait.

Ma foi, il s'y résignait fort bien. Pour l'acquit de sa conscience, il accomplirait jusqu'au bout l'effort de conciliation auquel il s'était engagé ; et puis après, tant pis ! Il n'avait pas besoin de ce consentement pour épouser Laurette !

~~~

Le soir, au dîner, chacun remarqua chez Clémence une gaieté qu'elle ne parvenait pas à cacher.

Laurette et Jacques, qui en devinèrent la cause, s'en réjouirent. Mlle de Voiron ne s'en étonna qu'un peu, la mettant sur le compte d'une bonne entente avec Isidore.

Mais ce dernier, bien placé pour savoir qu'il n'en était rien, demeura surpris. Cet entrain ne lui paraissait pas la suite naturelle d'une violente migraine...

Sa suspicion n'allait pas tarder à s'aggraver durant les quelques journées suivantes.

Bien entendu, Clémence et Adrien avaient décidé de se revoir dès le lendemain, et ils avaient fait de même le jour suivant... Pourtant, ils avaient pris soin, afin de détourner l'attention, de changer chaque fois l'heure du rendez-vous : d'abord le matin, puis en fin d'après-midi, la promenade générale terminée.

Mais Isidore, sans posséder une vaste intelligence, ne manquait nullement d'astuce. Son attention, éveillée dès le premier jour, ne s'était plus relâchée ; et sans arriver à rien surprendre de précis, il avait été frappé tant par le changement d'humeur de Clémence que par la fréquence et la longueur de ses disparitions.

En outre, il lui devenait difficile d'ignorer qu'il déplaisait à la jeune fille. Au début, il avait mis cette réserve, toujours très courtoise d'ailleurs, sur le compte de la timidité ; mais, quelle que fût sa vanité, il commençait à soupçonner une autre explication.

Clémence aimerait-elle et rencontrerait-elle en secret quelqu'un d'autre ? Et, dans ce cas, pour quelle raison se cachait-elle de sa tante ?

Le fait que la jeune fille éprouvât quelque amour ne l'inquiétait pas outre mesure, ce n'était qu'un obstacle accessoire dans le mariage de raison qui se préparait : du moment qu'il avait pour lui la tante, alors que l'amoureux devait demeurer clandestin, ses chances de succès lui semblaient encore très grandes. Il ne lui semblait pas imaginable que Clémence pût se résigner à perdre la dot offerte par Mlle de Voiron !

(A suivre)

C'est le plus beau jour de tous les enfants

LE PLUS GRAND CHOIX

Tout pour les fillettes Tout pour les garçons

Robettes - Lingerie - Rubans
Socquettes - Sandales - Sacs
Chemises polo - Cuissettes
Ceintures - Cravates

LA QUALITÉ PRIME

AUX Armourins
NEUCHÂTEL

Pour la fête de la jeunesse :

Sandales	22/26	**Fr. 9.80**
Sandales	27/29	**Fr. 11.80**
Sandales	30/35	**Fr. 13.80**
Sandales	36/42	**Fr. 15.80**
Molières, semelle de caoutchouc	22/6	**Fr. 14.80**
Molières	27/29	**Fr. 17.80**
Molières	30/35	**Fr. 19.80**
Sandalettes et molières blanc ou couleur	27/29	**Fr. 12.80**
Sandalettes et molières	30/35	**Fr. 14.80**

Souliers à bride en toile avec semelle de caoutchouc ou de cuir
22/26 **Fr. 7.80** 27/29 **Fr. 8.80**
30/35 **Fr. 9.80**

CHAUSSURES
J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

Pour les vacances

Vous trouverez à notre rayon spécial de

MANTEAUX DE PLUIE

des modèles bien étudiés à des prix particulièrement avantageux

MANTEAUX DE PLUIE

en popeline imperméable, qualité lourde, doublé du même tissu ou double face, coloris mode, taille : 36 à 50
~~59.–~~ ~~49.–~~ **39.50**

TRENCH

en splendide popeline, doublé du même tissu, exécution soignée, coloris : beige, olive, gold. Taille : 38 à 48.
~~69.–~~ ~~59.–~~ **49.–**

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Fr. 350.– ?
pour chambre à coucher

Non ! Par contre

Chambre à coucher dès Fr. 780.–
ou par mois Fr. **25.–**
Salle à manger dès Fr. 649.–
ou par mois Fr. **20.–**
Combinés, spac. dès Fr. 445.–
ou par mois Fr. **15.–**

Demandez sans engagement d'autres offres et illustrations.

MOBILIA SA.
BIENNE
Adresse: .....

U. R. 6

La nouvelle cire à parquets présente 6 avantages :

1. Elle coûte moins cher !
2. Elle nettoie, cire et polit déjà avec le tiers de la quantité habituelle.
3. Elle simplifie considérablement le travail de la ménagère.
4. Elle s'emploie aussi pour polir les meubles.
5. Elle remplace les produits à polir pour autos.
6. Elle a une odeur agréable.

La boîte 7.20 fr., la demi-boîte 4,20 fr.

en exclusivité à la

PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE
NEUCHATEL *Armand* HÔPITAL 2

ARTICLES DE
boucherie
AVANTAGEUx

Tête de veau
Cœur de veau
Ventre de veau
Rognon de bœuf
Foie de bœuf
Museau de bœuf
Fromage de porc
Mardis et jeudis dès 10 heures
Gnagis cuits

BOUCHERIE
R. Margot
Seyon 5 - Neuchâtel

A vendre une
commode Louis XV
bois de rose marquetée fleurs, dessus marbre. Très bas prix. S'adresser au magasin E. Notter, Terreaux 3, Neuchâtel. Tél. 5 17 48.

A vendre une voiture
« Opel » 1939
en parfait état de marche. Prix intéressant. — S'adresser au garage de la Balance, rue du Pommier, Neuchâtel.

A vendre une
« VW » de luxe
modèle 1954, toit ouvrant, avec moteur « Porsche » 1100, freins spéciaux et divers accessoires, ayant roulé 3000 kilomètres. Etat absolument neuf. Adresser offres écrites à O. Z. 144 au bureau de la Feuille d'avis.

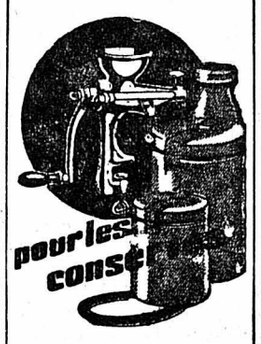

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX
L. Dutoit-Barbezat
Rue de la Treille 9 - NEUCHATEL
Magasin au 2me étage

Grand choix en
Tissus fantaisie
pour grands rideaux
Installations d'appartements

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
MEUBLES neufs et d'occasion
Facilité de paiement

Absolument indispensable

TRENCH

en popeline unie, doublure même tissu, boutons cuir imitation, façon soignée, coloris beige ou gold

Un prix très étudié . . . 35.–

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHATEL

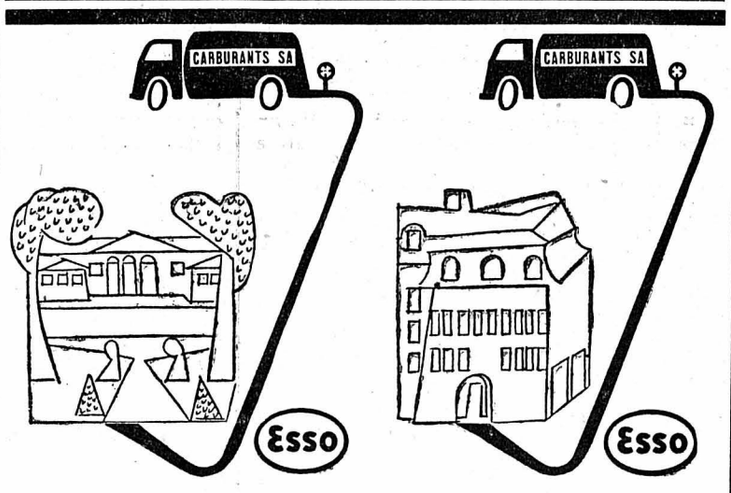

En achetant maintenant, vous bénéficiez
— d'une garantie de baisse de prix
— de conditions de paiement avantageuses
Mais vous apprécierez avant tout la sécurité d'avoir votre provision pour l'hiver.

Huile combustible

CARBURANTS SA.

Dans quelques jours les excellentes cerises du pays

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints
GROS ET DÉTAIL

M. Thomet
ÉCLUSE 15
NEUCHATEL

NAPPES ET NAPPERONS
LINGES ÉPONGE
HOLLANDAIS
Nouveaux dessins En vitrine
PLACE NUMA-DROZ
KUFFER & SCOTT

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Après l'inauguration des constructions de la seconde étape à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports

Macolin, véritable centre sportif suisse

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Le désir de voir se créer chez nous un institut central de sport n'est pas récent. Les premiers vœux émis en ce sens remontent à l'année 1853, et c'est la Société fédérale de gymnastique qui avait formulé cette proposition. Presque vingt ans après, une commission sportive faisait aussi des démarches en vue de la création d'une école de formation physique. En 1910, l'Association suisse des maîtres de gymnastique reprenait ce projet. Tous ces efforts demeurèrent vains.

Ce n'est que trente et un ans après cette dernière démarche, en 1941, à la suite d'une conférence qui réunissait, à Olten, la commission fédérale de gymnastique et de sports, ainsi que l'Association d'éducation physique, qu'une résolution fut votée à l'adresse du Conseil fédéral. Cette résolution ne devait pas rester lettre morte, puisque l'année suivante les autorités fédérales décidaient la création de l'Office central pour l'instruction préparatoire. La même année se déroulait à Macolin un premier cours de moniteurs.

Il fallut trouver un emplacement. Divers cours furent organisés, principalement à Macolin, au Zugerberg, à Chaumont, ainsi qu'au Chalet-à-Gobet, près de Lausanne. On abandonna rapidement le Zugerberg et le Chalet-à-Gobet. Il restait donc Chaumont et Macolin. Une campagne de presse rondement menée par les Neuchâtelois n'aboutit à rien et finalement Macolin obtint la préférence. Pour consoler les partisans de Chaumont, disons que Bienne, située juste à la limite des langues, convient mieux.

En mars 1944, le Conseil fédéral approuve le rapport du département militaire relatif à la création de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports. Un concours d'idée est ouvert entre tous les architectes du pays. En mai 1945, la construction peut commencer. La direction des travaux est confiée aux architectes Schindler, de Bienne, et Knüpfer, de Zurich, leur projet ayant obtenu le premier prix. Notons que la maquette de ces architectes a remporté un vif succès à Londres, lors des Jeux olympiques de 1948.

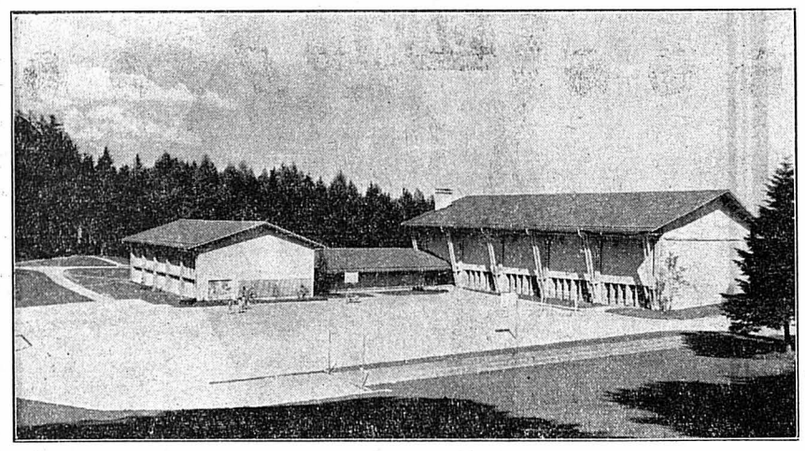

Les deux bâtiments qui entourent cette magnifique place de sport comptent parmi les plus modernes d'Europe.

Les arrangements financiers

L'endroit trouvé, les autorisations obtenues, les plans étudiés, il restait à recueillir les sommes nécessaires à l'achat des terrains, puis à la construction des bâtiments. La ville de Bienne consentit à passer un contrat de vingt ans avec la Confédération, qui l'engageait entre autres : à fournir les capitaux, ceux-ci étant une trop grande charge pour le citoyen suisse (?), à construire à ses frais les bâtiments et à subvenir à leur entretien. La ville de Bienne dut encore mettre les terrains à disposition et construire une piscine répondant aux besoins de l'entraînement de la natation. Le grand hôtel de Macolin fut également acheté par la ville de Bienne.

Les bâtiments et les installations sont loués par la Confédération, qui paie en contrepartie 3 ½ % d'intérêts et 1 % d'amortissement. Elle se réserve en outre le droit de racheter en tout temps, les bâtiments et les installations. La ville de Bienne verse à fonds perdus le 20 % du coût total des constructions.

Pour la seconde étape des travaux, la Confédération a procédé d'une autre façon. Grâce aux fonds (2 millions de francs) mis à disposition par la commission du Sport-Toto et l'Association nationale d'éducation physique, les constructions suivantes ont pu être aménagées : un stade de compétition avec piste cendrée, un pavillon de sport de combat, un pavillon pour la gymnastique féminine et trois maisons d'habitation pouvant loger 71 personnes.

En arrivant à Macolin, le visiteur est immédiatement conquis par le site. A mesure qu'il pénètre dans les bois, il rencontre, çà et là, jetés comme par hasard sur le terrain et aménagés dans les meilleures conditions possibles, des courts de tennis, des pistes de course, de sauts ou de lancer.

Après dix minutes de marche, sous le couvert des arbres, nous arrivons au pied des bâtiments principaux. Nous voyons deux halles de gymnastique, dont l'une a la particularité d'être parmi les plus grandes d'Europe. D'une longueur de 40 m. sur 25 m. de large, cette halle permet, en cas de mauvais temps, de jouer à football, au hockey sur terre et même au tennis. On peut aussi y organiser simultanément quatre parties de basketball. Le bruit est presque totalement éliminé par des procédés modernes d'insonorisation. Les deux parois latérales sont entièrement vitrées. Le verre incassable utilisé à cet effet donne entière satisfaction. Dans le bâtiment voisin, une seconde halle est réservée à la gymnastique aux engins. Le même bâtiment abrite encore quatre chambres de douches, des vestiaires et d'autres locaux pour le matériel. Dans l'angle que forment ces bâtiments, une grande place en terre battue permet d'installer plusieurs terrains de basket ou de hockey. Une piste de saut borde cette place. Plus haut, se profilent les nouvelles constructions de la nouvelle étape.

Puis, continuant notre visite, nous apercevons les cinq terrains qui peuvent servir à l'entraînement des footballeurs. En passant, disons que l'équipe nationale brésilienne a été logée, avec l'équipe suisse, dans les nouveaux locaux d'habitation.

Au terme de notre visite, la piscine semble sortie dans une pelouse verdoyante. Des joueurs de water-polo s'y ébattent. Autour des bassins — un pour les non-nageurs, profond de 80 cm., et l'autre dont la profondeur varie de 2 m. 80 à 3 m. 50 — une chambre avec des hublots permet aux entraîneurs de suivre exactement les évolutions sous-marines des nageurs.

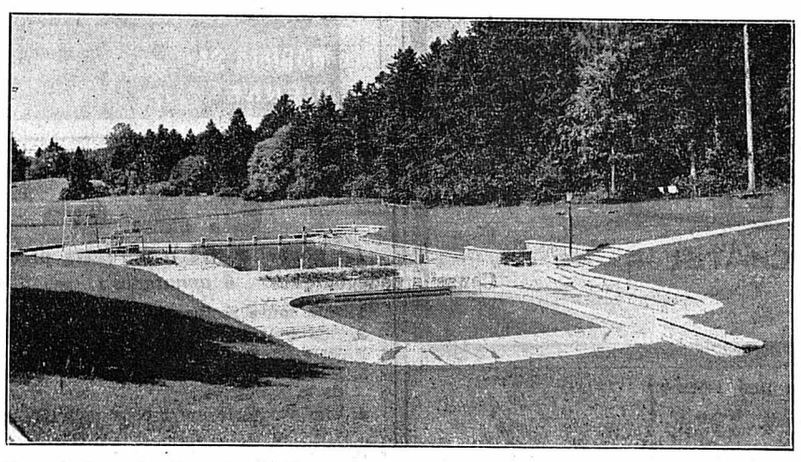

La piscine de l'Ecole fédérale de gymnastique à Macolin. Notre cliché montre la belle composition de cet ensemble avec, au premier plan, le bassin pour les non-nageurs. Le second bassin peut être utilisé pour le water-polo, les plongeons et les courses de vitesse sur quatre pistes.

Le but de l'Ecole fédérale

En créant une Ecole fédérale de sports, nos autorités se sont refusé à décréter un enseignement physique obligatoire ; elles ont uniquement visé à faciliter la formation des cadres. Macolin ne saurait rester le seul établissement sportif en Suisse. Comme le dit M. Louis Burgener dans une brochure sur Macolin : « Il faut que l'éducation physique scolaire reste l'apanage des cantons, que l'éducation physique préparatoire elle-même s'adapte aux conditions régionales et que les fédérations diverses gardent leur entière indépendance ».

Pour terminer, disons que l'an dernier, la cantine de Macolin a servi 75,000 repas. Ce chiffre illustre l'activité de notre Ecole fédérale de gymnastique et de sports.

René JELMI.

LETTRE DE BÂLE

EN REVENANT DU STADE...

Notre correspondant de Bâle nous écrit :

Soucieux de son devoir, le correspondant de Bâle de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a jugé bon d'être présent sur le stade de Saint-Jacques pour voir évoluer Hongrois, Uruguayens, Allemands, Italiens, Suisses et autres manieurs de balles de réputation plus ou moins mondiale. Le malheur est qu'il n'a jamais pu s'assimiler les règles du jeu et su pourquoi l'arbitre s'obstinait à siffler quand il n'y avait pas de buts marqués... Il se contentera donc de vous donner quelques à-côtés de cette grandiose manifestation.

Le public

Parlons d'abord du public et commençons par les Suisses. Les Bâlois sont gens sportifs et se montrèrent généralement impartiaux lorsque deux équipes étrangères étaient aux prises. Ils explosèrent toutefois lors de la seconde édition du match Italie-Suisse, où on les vit jeter en l'air des pétards et agiter de puissants « potets » qui donnaient aux spectateurs l'illusion d'être à l'alpage... le troupeau étant représenté par les vingt-deux joueurs et l'arbitre en folie sur le gazon. Ils scandèrent aussi leur fameux cri de guerre « Hop, Schwyz ! » avec une puissance qui reléguait la mesure au second plan.

Les Anglais, qui ne furent pas très heureux à Bâle, eurent la douleur muette. On n'entendait parfois qu'un « Aoh ! » ou le nom d'un joueur malchanceux qui semblait sortir d'incommensurables profondeurs humaines.

Les Uruguayens n'étaient pas plus de deux douzaines de journalistes pour encourager leur équipe, mais ces deux douzaines de Latins firent autant de bruit que cinq cents Européens moyens. Congestionnés par l'enthousiasme et la chaleur, ils étaient à la fois splendides et inquiétants. On craignait l'explosion... Pris au jeu, les Bâlois se mirent à crier « Binaca ! » et d'autres noms en « a » à chaque exploit des Sud-Américains ; ils trouvaient sans doute que ça faisait Espagnol.

Allemands et Italiens étaient venus par milliers, avec étendards et banderoles, mais on ne vit pas plus modestes qu'eux lors de leurs deux premières exhibitions. Seuls les culottes de daim et les bretelles brodées d'edelweiss chez les premiers, un bout de drapeau tricolore émergeant d'un paletot chez les seconds, attestaient qu'on se trouvait en présence d'un déçu. Les Allemands prirent d'ailleurs une éclatante revanche dans leur demi-finale contre l'Autriche. On se serait cru en pays conquis...

Les plus sympathiques furent peut-être les Hongrois, peu nombreux et d'une modestie touchante. Les quelques journalistes qui avaient franchi le rideau de fer avec l'équipe suivaient les parties avec un calme olympien, discutant les coups sans extérioriser leurs sentiments comme le faisaient les supporters des autres nations. C'en était presque gênant pour leurs voisins, qui auraient aimé pouvoir leur dire qu'en Suisse on pouvait crier tant qu'on voulait.

Hymnes nationaux et couleurs

Parmi les hymnes nationaux, le record de longueur appartient sans conteste à l'Uruguay ; une vraie symphonie avec tous ses mouvements ! Et comme les tables de la presse empêchaient les journalistes de se tenir convenablement debout, il fallait écouter tout ça plié en Z, ce qui manquait singulièrement de confort.

Les Ecossais ont le même hymne national que les Anglais, qui ont le même que les Suisses. C'est un peu désagréable et l'impression ressentie par les Helvètes aux bras noueux dut être celle qu'éprouveraient trois dames se retrouvant derrière une tasse de thé avec des robes de série rigoureusement identiques...

L'hymne hongrois est triste et nostalgique comme l'histoire de ce pays.

Les tenues les plus rutilantes, parmi les équipes qui évoluèrent à Bâle, furent celle des Suisses — maillot rouge et cuissette blanche — et celle des Ecossais, maillot bleu, cuissette blanche et bas rouges. Les plus modestes étaient les Uruguayens en maillot bleu de ciel délavé et cuissette noire... Avec leur peau plus ou moins foncée, ils avaient tous l'air de porter le deuil.

Stade et police

Le stade de Saint-Jacques aura connu de glorieux débuts et chacun se plut à en vanter les qualités. Le seul point noir est la voie d'accès aux tribunes, qui est nettement insuffisante. Pour les spectateurs placés aux derniers rangs, il faut compter, en cas de grande affluence, une bonne demi-heure pour retrouver la liberté. Et comme il se trouve toujours des mal-appris pour vouloir gagner à tout prix quelques minutes, on put assister à la fin de chaque rencontre à un steeple-chase âprement disputé par-dessus les bancs et les tables de la presse. Malheur alors au journaliste qui n'avait pas terminé ses notes... Il faisait le dos rond sous l'avalanche et s'efforçait de retenir tant bien que mal papiers et téléphone.

Le service d'ordre était puissant, mais fonctionnait souvent à contretemps. On empêcha des journalistes étrangers de s'approcher des joueurs au vestiaire, mais on laissa la foule se ruer sauvagement sur les trams, à la sortie des matches, sans se soucier des accidents qui auraient pu se produire.

Nous signalons le fait aux intéressés pour la prochaine Coupe Rimet...

L.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Théâtre : 20 h. 30, Gosses de riches.

Rex : 20 h. 30, Musique en tête.

Studio : 15 h., Le retour de la reine Elizabeth à Londres. 20 h. 30, La femme du planteur.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Les mines du roi Salomon.

Palace : 20 h. 30, Ugolin.

Vevey
Le séjour idéal de vacances et de repos au bord du lac Léman.
Renseignements: Association des intérêts de Vevey et environs, 5, place de la Gare, téléphone (021) 5 48 25

Malgré le mauvais temps la fête des accordéonistes neuchâtelois remporte un franc succès à Boudry

Notre correspondant de Boudry nous écrit :

La société d'accordéonistes « La Gaieté » de Boudry a eu cette année, avec « la Colombière » de Colombier et « Les Diablotins » de Cortaillod, l'honneur d'organiser la fête cantonale neuchâteloise des accordéonistes, dont M. Robert Cartier, président du comité d'organisation, a été la cheville ouvrière.

Dimanche matin déjà, une grande animation régnait au collège où arrivaient les unes après les autres les sociétés participant au concours qui avait lieu sur la scène de la grande salle. Ce concours, ainsi que les concerts de vendredi et de samedi, ont montré les constants progrès faits par toutes les sociétés d'accordéonistes qui n'hésitent pas à ajouter aux morceaux qui sont l'apanage de l'accordéon des pièces de musique tirées du répertoire classique ou des ouvertures d'opéras. Il n'y avait pas de palmarès à ce concours, les sociétés exécutrices recevant simplement une appréciation du jury.

Discours officiels

A 11 heures, les autorités communales recevaient les présidents et les délégués des sociétés à l'hôtel de ville où M. Pierre Hess, président de commune, sous le patronage duquel la fête avait été placée, souhaita la bienvenue à Boudry aux accordéonistes du canton. Après quoi, M. Marcel Courvoisier, président de l'Association des sociétés locales et président d'honneur de la fête, exprima la joie qu'avait notre cité de recevoir les accordéonistes neuchâtelois ; M. Rauser, de la Chaux-de-Fonds, répondit aux précédents orateurs en disant le plaisir des accordéonistes à se trouver dans le bourg natal de Jean-Paul Marat, dans cette petite ville historique où vécurent Oscar Huguenin et Louis Favre, centre d'un vignoble aux crus très appréciés ; puis M. Robert Cartier remercia le Conseil communal de son aimable réception qui se termina par la dégustation d'un vin d'honneur. Chacun des quatre orateurs s'est plu à souligner les excellentes relations existant entre les sociétés d'accordéonistes et les autorités. Un banquet a réuni des représentants des autorités, ceux des diverses sociétés et les délégués de la société d'accordéonistes de Lons-le-Saunier, ville où nos sociétés neuchâteloises sont souvent allées se produire.

Le cortège

La pluie avait heureusement cessé quand, au début de l'après-midi, le cortège s'ébranla, conduit par un groupe de cavaliers portant chemise blanche et cravate noire, précédant quatre voitures joliment fleuries. Venaient ensuite les officiels derrière trois charmantes demoiselles d'honneur, la fanfare de Boudry, les porte-drapeau des sociétés locales, bannières déployées, et enfin toutes les sociétés d'accordéonistes en grand uniforme, jouant leurs airs les plus entraînants, séparées par des groupes d'éclaireurs porteurs de drapeaux suisses et une ravissante cohorte d'enfants avec des arceaux fleuris. La circulation a été interrompue pendant le cortège que des centaines de spectateurs, massés sur les trottoirs, regardaient passer.

Le cortège terminé, la halle de fête étant bondée, M. Hess apporta le salut de la ville de Boudry à la foule et recommnada aux jeunes accordéonistes d'être disciplinés et d'avoir de la reconnaissance envers ceux qui se dévouent sans compter pour leur inculquer les connaissances musicales. M. Rauser, président de l'A.C.N.A., s'adressa aussi aux assistants pour mettre en relief le rôle utile des sociétés d'accordéonistes.

José Barios et ses gauchos ouvrirent alors le bal tandis que le concours continuait dans la grande salle du collège.

La pluie n'a pas empêché la plus franche gaieté de régner parmi les quelque trois cents accordéonistes et les centaines d'hôtes réunis à Boudry. Tous les bals ont été très animés et fréquentés par la foule des grands jours.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Fidélité samaritaine

(sp) Mlle Emma Probst, membre de la commission de la caisse de secours depuis sa fondation en 1921, a été l'objet d'une cérémonie lors de l'assemblée générale annuelle des samaritains à Lucerne. Mlle Probst est membre d'honneur depuis 1942 de l'association suisse des samaritains, et traductrice en français du rapport de gestion, et le comité central lui a remis une magnifique corbeille de fleurs.

ROCHEFORT

Un pasteur intérimaire

(sp) Le Conseil synodal a confié notre paroisse de Rochefort - Brot-Dessous à M. G. Vivien jusqu'à l'arrivée du nouveau pasteur.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Série de vols de motos

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche et au cours de la journée de dimanche, plusieurs vols de motos ont été signalés à Bienne. Un vol par effraction fut également commis dans une villa située à la Haute route.

A l'école secondaire française de jeunes filles

(c) M. Joray ayant maintenu sa démission de directeur de l'Ecole secondaire française de jeunes filles et de maître de mathématiques et de sciences dans cet établissement, le poste est à repourvoir pour le 1er octobre prochain.

La commission confiera alors la direction de l'établissement, soit au nouveau maître, soit à l'un des maîtres actuels de l'école.

Gestes d'amitié

(c) Le ministre Joao Lyra Filho, dirigeant de l'équipe brésilienne de football pour les championnats du monde 1954 a pris congé des autorités municipales ; en signe de gratitude pour l'hospitalité des Biennois, il remit au nom de la Fédération brésilienne de football un objet d'art plastique, chef-d'œuvre de l'art brésilien. Ce cadeau fut accepté avec de vifs remerciements et le livre de la ville de Bienne fut offert à nos hôtes.

Une plaque de bronze, don des Brésiliens, rappellera aussi à Macolin, l'amitié et la fraternité qui a uni deux peuples à l'occasion des championnats du monde de fotball.

Les maladies infectieuses

(c) Sept cent-huit cas de maladies infectieuses furent annoncés par les médecins en 1953. Ce sont : 26 cas de scarlatine, 25 de coqueluche, 12 de paralysie infantile, 46 de rougeole, 537 de grippe et 62 d'autres maladies. 167 désinfections furent faites. 36 personnes moururent des suites de maladies infectieuses, soit 15 de grippe, 18 de tuberculose et 3 d'autres maladies.

Les personnes hospitalisées

(c) Les hôpitaux de la ville reçurent l'an passé 7629 malades, soit: hôpital de district 6142, clinique Seeland 550 et hôpital Wildermath 937. Le total des journées de malade fut de 131,698.

Le personnel médical biennois comprend 70 médecins, 37 dentistes, 16 pharmaciens et 13 sages-femmes. Il y a ainsi un médecin pour 741 habitants, un dentiste pour 1402, un pharmacien pour 3242 et une sage-femme pour 3991 habitants.

STUDEN

Une fillette tombe du deuxième étage d'une maison

(c) La petite Doris Glauser, âgée de trois ans, est tombée d'une fenêtre de l'appartement de ses paretns, situé au deuxième étage d'un immeuble de Studen, près de Bienne. La malheureuse enfant, atteinte d'une fracture du crâne, a dû être transportée à l'hôpital Wildermeth.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Congrès de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses

(c) Samedi et dimanche, la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses a tenu ses assises à la Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Guido Fischer, d'Aarau.

La journée de samedi a été consacrée à une course à la Chaux-d'Abel, où les congressistes tinrent leur assemblée générale.

Une nouvelle réunion groupa les participants, au nombre d'une centaine, dimanche matin à l'hôtel de ville, dans la salle du tribunal. Dans son rapport présidentiel, M. Fischer rendit hommage aux 15 membres décédés pendant la dernière année et annonça que la société compte 668 membres actifs et 1451 membres passifs. Il rappela le succès de la 27me exposition qui se déroula en 1953 à Berne, au cours de laquelle les exposants réalisèrent des ventes représentant une valeur de 106.100 fr. L'assemblée ratifia l'admission de 21 candidats.

Les participants écoutèrent ensuite avec un vif intérêt les exposés de MM. Walter Clénin, Karl Egender et Léon Perrin sur la collaboration des trois disciplines des beaux-arts, l'architecture, la peinture et la sculpture. Dans la discussion qui les suivit, plusieurs membres prirent la parole pour souligner les vertus collectives d'une telle collaboration qui reste à réaliser dans le domaine des arts, pour le profit et le développement des artistes.

A la suite de cette vivante assemblée, un apéritif fut offert par les autorités de la ville, à l'hôtel Moreau, après quoi un dîner groupa les membres et leurs invités à l'hôtel de Paris. Au cours de celui-ci, d'aimables paroles furent prononcées par MM. Guido Fischer, président central, Vodoz, secrétaire au département fédéral de l'intérieur, et plusieurs délégués.

Le Conseil communal sollicite d'importants crédits

(c) Dans sa séance qui aura lieu le 8 juillet, le Conseil général aura à se prononcer sur deux importants crédits sollicités par le Conseil communal.

Le premier, de 1,300,000 fr., est destiné à la construction de deux immeubles à l'usage de maisons de retraite pour vieillards.

Le second, de 3,960,000 fr., est destiné à l'achèvement des centres scolaires et sportifs des Forges et de la Charrière.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Récompense méritée

(sp) Lors de la récente assemblée annuelle des samaritains à Lucerne, deux membres de notre section, Mlle Mercier, infirmière, et M. Schneiter, président, ont reçu la médaille Henri Dunant pour plus de 25 ans de dévouement à la cause samaritaine.

La vie de nos sociétés

Contemporains 1884

(sp) Les contemporains de 1884 de Neuchâtel et environs, pour fêter le 70me anniversaire de leur naissance, ont fait une course de deux jours, les 2 et 3 juillet. Le premier jour, ils se sont rendus par Saint-Gall à Saint-Anton. Après avoir couché à Romanshorn, ils sont partis en train jusqu'à Stein a/Rhein puis en bateau sur le Rhin, pour rejoindre Schaffhouse et et visiter les chutes qui sont actuellement de toute beauté. Le retour s'effectua par Zurich.

SD 73

Robe ravissante — Nouvelle forme épatante!

Quel régal pour les yeux de voir une femme flanquée de sa plus belle robe! Quel plaisir de voir le savon SUNLIGHT double-morceau dans sa nouvelle forme! Léger et pratique, il obéit à chaque mouvement de vos mains. Ce savon absolument pur, si riche en mousse, prodigue à votre teint les soins les plus douillets. Et sa senteur, pure comme l'azur, envahit votre être tout entier.

Deux morceaux plus grands! Maintenant en forme de savonnette! Et d'un prix avantageux!

A vendre une
poussette
« Wisa-Gloria » en bon état, 70 fr. S'adresser : Moulins 35, 2me à droite.

Moto « PUCH »
à vendre, 250 cm³, en excellent état, révisée, à bas prix. Agence PUCH. Tél. 5 75 85.

PIANO
revisé à neuf, à vendre ou à louer à Fr. Schmidt, Beauregard 1. Tél. 5 58 97.

«Topolino»
décapotable, en parfait état, à vendre, bas prix. Lauber, Ecluse 58.

Perruches
bleues et blanches cédées à bas prix. — S'adresser à Devenoges, Parcs 19, après 18 heures.

A vendre une
poussette
beige et une petite chaise. — Cité Suchard 14, à droite, Serrières.

Fr. 11.80 net

H. BAILLOD S.A. NEUCHATEL

DAWA-GEL

- Gélifiant à base végétale et sans arrière-goût
- Economise temps, électricité ou gaz, car la cuisson ne prend que 5 minutes au lieu de 20
- La cuisson rapide empêche l'évaporation de précieuses substances naturelles
- Augmente le rendement des confitures d'environ 25%, conserve l'arôme délicat et préserve la couleur naturelle des fruits frais
- Mode d'emploi des plus simples et réussite infaillible.

DAWA-GEL résout le problème de vos confitures de manière merveilleusement simple!

Ces temps prochains, des milliers de ménagères feront de nouveau les mêmes expériences: le DAWA-GEL, ajouté aux quantités habituelles de fruits et de sucre, permet de préparer de meilleures confitures en moins de temps et pour moins d'argent.
Avec DAWA-GEL, un échec est exclu, même s'il s'agit de fruits difficilement gélifiables.

Le gélifiant sûr pour confitures, marmelades et gelées, en vente partout, au prix de -.75 cts. le sachet.

Dr. A. Wander S.A., Berne

A vendre

Nous disposons régulièrement de cartons vides, très solides, en parfait état (fruits secs U.S.A.), format 39 × 29 × 18 cm. et 38 × 25 × 20 cm. Prix avantageux. S'adresser entrepôts Migros, Portes-Rouges 46.

Pour cause de départ à vendr une
belle salle à manger
en noyer, à l'état de neuf, une poussette de chambre, garnie, en parfait état. Demander l'adresse du No 130 au bureau de la Feuille d'avis. Tél. 6 33 91.

A VENDRE
faute d'emploi, une tente de camping « Wico », quatre places, fr. 180.—; une machine à laver « Hoover », 220 volts, fr. 250.—; chauffage électrique « Jura », 220 volts, fr. 50.—; un séchoir à légumes, 220 volts, fr. 30.—; un aspirateur « Electrolux », 220 volts, fr. 200.—. Adresser offres écrites à I. V. 132 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre de particulier, une
moto « PUCH »
250 cm³, modèle de 1950, (25.000 km.), en bon état, taxes et assurances payées. S'adresser Garage Stauffer, Quai Jeanrenaud, Serrières.

Chaque jour, la date exacte sur votre **TISSOT VISODATE**
P. Matthey Orfèvrerie Horlogerie Bijouterie Seyon 5

Avant les vacances
Venez choisir ce qui vous est nécessaire.
Mme C. KNOEPFLER de Jika-Sports
a pour vous, et pour toute votre famille, des articles de confection à des prix très avantageux.
Une visite vous le prouvera
Place de l'Hôtel-de-Ville
Troisième vitrine du bâtiment Ebauches S. A.

Nos belles combinaisons depuis **9.90**
KUFFER & SCOTT

Pour vos **IMPRIMÉS**
Une seule adresse
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf, rez-de-chaussée
Téléphone 5 65 01

La qualité d'abord...
Sacs de touriste
du plus simple au plus perfectionné
Sacs sport
toutes teintes

Sacs norvégiens
POUR LA HAUTE MONTAGNE
BiedermanN
MAROQUINIER

A vendre un
DIVAN-LIT
avec coffre pour literie. — C. Paroz, Orée 9, tél. 5 24 36.

ARRIVAGE DES
CERISES DE BÂLE
premier choix. Prix avantageux.
Laiterie Schwab, Premier-Mars 2
Laiterie Schwab, Draizes 44

A vendre un
berger allemand
une niche, fr. 120.—; un lit d'enfant avec matelas, dimensions 75×150 cm., fr. 90.—; un pantalon d'équitation (petite taille), fr. 25.— S'adresser à Jean Jeanneret, Epagnier.
Une moto « Condor », revisée, fr. 120.— S'adresser atelier Cordey, Ecluse 9, Neuchâtel.

AUTOS
« VW », « Renault 4CV », « Fiat 1100 » en vente, échange possible avec avec motos récentes, « Triumph » « B.M.W. », pour traiter s'adresser au garage rue de Neuchâtel 27, Peseux.

SERVICE-AUTO
HUILE
LAVAGE — GRAISSAGE
Prix spécial par abonnement. — Garage rue de Neuchâtel 27, Peseux.

«Chevrolet»
cinq places, en bon état, à bas prix. Tél. 5 27 33.

TAPIS
deux jolis bouclés
2×3 m et 2,40×3,40 m. A bas prix. Benoit, tél. 5 34 69.

AVIS DIVERS

William-W. Châtelain psychologue-graphologue-conseil
Orientation professionnelle
Etudes comparées (mariage, association, etc.)
Conseils pédagogiques
Consultations sur rendez-vous
NEUCHATEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

RÉPARATION DE CHEMISES
cols et manchettes. Service prompt.
V. RAMSAUER, chemiserie, chaussée de la Boine 20.

Graphologie - Chirologie
CONSEILLE BIEN MARIAGE
Madame H. JACOT
Charmettes 13
NEUCHATEL
Reçoit sur rendez-vous même le dimanche
Tél. 8 26 21

Commerçant, partant en juillet pour le
CANADA
se chargerait d'affaires commerciales à traiter, région Québec-Montréal. Adresser propositions détaillées sous S. N. 12 au bureau de la Feuille d'avis.

CHESIÈRES près de Villars
Pension « LA PRAIRIE »
Tél. 3 26 36
Lieu de séjour idéal pour familles. Vue étendue, belles chambres, eau courante. Bonne cuisine. Altitude 1250 m. L. Pittier, propriétaire.

Annonces classées

(Suite de la deuxième page)

Association nationale à Berne cherche une
STÉNO-DACTYLO FRANÇAIS-ALLEMAND
de préférence de langue maternelle française. Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaires à **Publicitas Berne sous chiffres L 12109 Y.**

Entreprise pharmaceutique de la Suisse centrale cherche pour la correspondance française et allemande une
STÉNO-DACTYLO
expérimentée possédant une solide formation professionnelle de langue maternelle française et ayant de très bonnes notions d'allemand et si possible d'italien.
Entrée tout de suite ou date à convenir. — Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie sous chiffres 22218 GG MM à Publicitas, Lausanne.

Fabrique de décolletages et de pièces de précision cherche un
chef de fabrication
25-35 ans; de préférence technicien-mécanicien. Faire offre avec copie de certificats et prétentions de salaire. Entrée en fonction tout de suite ou date à convenir. Adresser offres sous chiffres P 4849 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée tout de suite (pressant), pour notre département confection pour hommes un
JEUNE VENDEUR
sortant d'apprentissage ou ayant déjà une certaine pratique de la vente. Prière d'adresser les offres à la direction des Grand magasins Aux Armourins S. A., à Neuchâtel.

Grand garage de la place de LAUSANNE, cherche pour époque à convenir,
comptable expérimenté
si possible au courant de la comptabilité de garage et pouvant travailler seul. Connaissance de l'allemand désirée. Place stable et d'avenir pour une personne capable et ayant de l'initiative. Joindre curriculum vitae et photographie. — Faire offres au Bureau Fiduciaire Chs Mayor, rue Pestalozzi 9, Yverdon.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir une
modiste qualifiée
connaissant à fond son métier. Place à l'année. Prière d'adresser les offres à la Direction des Grand magasins Aux Armourins S.A., à Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir un
décolleteur-régleur
capable et expérimenté
Faire offres à la Fabrique de décolletage La Béroche S.A., Chez-de-Bart (Neuchâtel).

Etudiante anglaise, 19 ans, cherche une
place au pair
pour le mois d'août dans une bonne famille pour perfectionner son français. Aiderait au ménage ou s'occuperait d'enfants. Ecrire à Mme Haward, Chamby sur Montreux.

Jeune
menuisier
capable cherche une place pour le début d'août. Offres sous chiffres Z. 55380 Q., à Publicitas, Bâle.

Jeune
VENDEUSE
avec quelques connaissances de la langue française, cherche une place dans une maison de denrées alimentaires, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française, éventuellement aussi un peu au ménage. Entrée tout de suite. Offres écrites sous chiffres X. A. 134 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Jeune fille
âgée de 16 ans, désirant apprendre la langue française, cherche une place dans une famille avec enfants de 8 à 15 ans. Offres à famille Heiniger, poste et commerce de détail, Kaltacker près de Burgdorf (Berne).

Comptable - sténodactylo
expérimentée, cherche un emploi pour quelques heures par semaines. — Adresser offres écrites à A. F. 115 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune
ITALIEN
robuste cherche une place de manœuvre, dans une cave, ou pour travaux divers. Ecrire à A. Orlando, rue des Parcs 75.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

PERDUS - TROUVÉS

Perdu une
BLOUSE
moiré, noire, sur le parcours faubourg de l'Hôpital - Côte. La rapporter contre récompense au poste de police.

Perdu en ville un
CHAT
mâle, gris cendré, courte queue. Aviser Mme Zbinden, Moulins 49. Très bonne récompense.

Perdu une
JAQUETTE
d'enfant, en laine grise et velours côtelé grenat. La rapporter à la boucherie Balmelli.

Avouez que c'est vrai. Votre miroir ne vous dit-il pas chaque matin comment vous avez dormi?
Cela dépend un peu de vous d'être tous les jours jolie, même si vous vous êtes couchée tard.
Il n'importe pas de beaucoup dormir; ce qui repose c'est le sommeil profond.
Pour l'obtenir, il suffit de dormir sur un matelas DEA.

Bien dormir... le secret de la beauté.

dea

Informez-vous donc auprès de votre tapissier, marchand de meubles ou de literie et demandez à voir les matelas DEA. Vous admirerez les centaines de ressorts en spirales entrelacés, sans un seul nœud, ainsi que le matériel de première qualité dont on se sert pour le rembourrage. Vous comprendrez alors pourquoi les matelas DEA sont si élastiques, si solides, si merveilleusement chauds.
Les matelas DEA remplissent toutes les conditions requises pour procurer un sommeil profond et un réveil qui vous laisse frais et dispos!

Il nous est facile de garantir la durée des carcasses DEA car les matelas DEA sont des produits EMBRU et la literie EMBRU est connue pour inusable.
Avec un matelas DEA, vous en avez pour des années. Lors de l'achat d'un matelas, exigez l'étiquette DEA. Elle est une garantie de qualité.

embru Usines Embru, Rüti/ZH

BON: A remplir et expédier affranchi à 5 ct aux Usines Embru, Rüti/Zch. Veuillez m'envoyer, à titre gracieux, votre brochure: **„Sommiers et matelas"** *ce qu'une bonne ménagère doit en savoir.*

Nom: ..... NE 4

Rue: ..... *Localité:* .....

P.S. Nous avons dernièrement rencontré un tapissier qui vend des matelas DEA depuis 20 ans. Ainsi cet homme a livré plusieurs milliers de matelas DEA, rembourrés par lui. Eh bien, jamais il n'a eu la moindre réclamation. Où trouver pareille référence?

Dormez sur matelas DEA et le matin vous vous éveillerez gaie comme un pinson. Le bon sommeil sur matelas DEA, c'est le secret de la beauté et de la bonne humeur.

REX

1er PANORAMIQUE CONCAVE

dès ce soir à 20 h. 30 jusqu'à vendredi

Mercredi, jeudi, vendredi : matinées 15 h. ENFANTS ADMIS

Une production super-comique au rythme endiablé !

MUSIQUE EN TÊTE !

1ère VISION

Jacques Hélian et son orchestre

GABRIELLO

Jimmy Gaillard

CAFÉ DU THÉÂTRE

Restaurant :

Un plat bien présenté
Une cave assortie
Un service de 1er ordre
plaisent toujours au gourmet ou gastronome
qui se rendra de préférence au
RESTAURANT 1er étage

Vacances en Italie

Nous cherchons encore deux jeunes gens sympathiques pour compléter une voiture moderne, du 11 au 22 juillet. Frais minimes, logement sous tente. Adresser offres écrites, rapidement, à A. R. 135 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour bien manger
dans un cadre sympathique
LA CHAUMIÈRE
à Serrières
Tél. 5 68 98
Chaque jour, son pianiste-chansonnier

Jeune Autrichien

désirant passer cinq semaines à Neuchâtel ou aux environs, cherche une place où il aurait l'occasion de travailler contre sa pension. Adresser offres écrites à R. P. 138 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaire et employés à salaire fixe et nommés. Petits remboursements mensuels. Discrétion garantie. Consultez-nous. Timbre réponse.
CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

Faites graisser vos chaudières de chauffages centraux, tél. 5 25 96

VOITURES LOCATION
Tél. 8 17 14

Vis-à-vis de la Poste **Stähli** Téléphone 5 40 47

Coiffeur pour dames, diplômé

La permanente dont vous avez toujours rêvé...
Notre permanente traitement à la lanoline

POUR SORTIR DE SOLITUDE

mariage éventuel, veuf retraité, encore bien, qualité de cœur, intellectuel, avec avoir, partagerait son logement ou celui de dame affectueuse, distinguée, goûts nature, aisée ou pensionnée. — Offres sous chiffres A. Z. 145 à case postale 6677, Neuchâtel.

EXCURSIONS **Fischer**

Départs : Place de la Poste

Mercredi 7 juillet Fr. 7.—	**Saut-du-Doubs** Départ : 13 h. 30
Samedi 10 juillet Fr. 7.—	**CHASSERAL** Départ : 13 h. 30
Dimanche 11 juillet Fr. 28.50	**Les trois cols** GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ : 5 heures
Dimanche 11 juillet Fr. 25.50	**Grand-Saint-Bernard** Nouveau télésiège, le plus haut du monde (2800 m.), face au Mont-Blanc Départ : 6 h. 15
Dimanche 11 juillet Fr. 11.—	**Le lac Noir** Départ : 13 heures
Dimanche 11 juillet Fr. 8.50	**Le Chasseron** Départ : 13 h. 30
Mercredi 14 juillet et chaque mercredi Fr. 28.50	**Les trois cols** GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ : 5 heures
Dimanche 18 juillet (carte d'identité ou passeport) Fr. 27.50	**Forêt-Noire - Titisee Fribourg-en-Brisgau** Départ : 6 h. 15

Inscriptions - Renseignements
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **RABUS, optique** Tél. 5 11 38

NOS BEAUX VOYAGES
CAR PULLMAN

Andalousie 18 juillet - 1er août, 15 août - 29 août Fr. **595.—**
Baléares 18 - 26 juillet, 23 - 31 juillet, 30-7 août, 6-14 août, 13-21 août, etc. Fr. **360.—**
Venise 18 - 23 juillet, 16 - 21 août Fr. **245.—**
Grand tour d'Italie 25 juillet - 9 août, 5 - 18 septembre Fr. **640.—**
Rhénanie - Hollande - Belgique 25 juillet - 4 août, 16 - 20 août Fr. **490.—**
Fatima Grand tour d'Espagne Portugal, 8-23 octobre Fr. **555.—**

Nos services réguliers
Genève-Nice, car avec hôtesse-bar-toilette, nos forfaits depuis Fr. **144.—**
Genève - Turin, quotidien

AUDERSET & DUBOIS 16, place Cornavin, Genève, tél. 32 60 00 ou votre agence habituelle

LAC LÉMAN
La région des vacances idéales

GENÈVE - OUCHY-LAUSANNE
MONTREUX - EVIAN

Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation assurent des services réguliers sur tout le lac. — Tous renseignements par la direction C.G.N., Lausanne

BELLE MACULATURE
au bureau du journal

AVIS DE TIR

1. — Des lancements de grenades de guerre et des tirs au lance-mines auront lieu sur la place de tir de Bevaix, aux jours et heures suivants :

LANCEMENT DE GRENADES DE GUERRE			TIRS AU LANCE-MINES ET CANON ANTICHARS 9 cm.		
—	—	—	mardi	6.7.54	de 0800 à 1200
—	—	—	vendredi	9.7.54	de 0800 à 1200
—	—	—	mercredi	14.7.54	de 0800 à 1600
mardi	24.8.54	de 0730 à 1600	—	—	—
jeudi	26.8.54	de 0730 à 1600	—	—	—
mardi	31.8.54	de 0730 à 1600	mardi	31.8.54	de 0800 à 1600
mercredi	1.9.54	de 0730 à 1600	—	—	—
vendredi	3.9.54	de 0730 à 1600	—	—	—
mardi	7.9.54	de 0730 à 1600	mardi	7.9.54	de 0800 à 1600
jeudi	9.9.54	de 0730 à 1600	—	—	—

2. — LANCEMENT DE GRENADES :
a) La zone dangereuse englobe les lieux-dits suivants : à Comblémines, les Buchilles, les Oeillons, Bas de Coruz, Fin de Sussagnes, les Planches.
Il est interdit d'y stationner et d'y circuler ;
b) Le signal rouge et blanc hissé au mât de « à Comblémines » signifie que les tirs ont lieu.

3. — TIRS AU LANCE-MINES ET CANON ANTICHARS 9 cm.
a) Zone des positions : au lieu-dit « à Comblémines » ;
b) Zone des buts : au lieu-dit « Derrière la Grange » ;
c) La zone dangereuse englobe les lieux-dits suivants : partie S de Fin de Sussagnes, les Vernes, partie E du domaine de l'Abbaye, Derrière la Grange, vignes de Rugeolet, à Banens, la Tuilerie, le Désert, le Biollet, les Vaux et toute la rive du lac entre la Tuilière et l'Abbaye. Il est interdit d'y stationner et d'y circuler ;
d) Il est interdit aux bateaux de tous genres de s'approcher à moins de 1000 mètres de la rive du lac entre la Tuilière et l'Abbaye ;
e) Les signaux rouges blancs hissés aux mâts sur la crête entre la Tuilière et l'Abbaye signifient que les tirs ont lieu.

4. — PROJECTILES NON ÉCLATÉS :
En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.
Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer à la troupe ou au poste de destruction le plus proche (tél., Colombier No (038) 6 32 71).
Selon les circonstances, notamment lorsqu'un accident aura ainsi été évité, le commandant d'école ou du cours ou, si la troupe en question a été licenciée, le poste de destruction pourra allouer une prime à celui qui aura correctement indiqué l'emplacement d'un projectile ou d'une partie de projectile dangereux.

5. — Le commandant de la place d'armes de Colombier décline toute responsabilité pour l'inobservation des présentes interdictions et instructions. Les demandes de réparation éventuelle de dommages doivent être faites, au plus tard cinq jours après les tirs, au commandant désigné ci-dessous.

6. — DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS : téléphoner au No (038) 6 32 71, Colombier.

Le commandant de la place d'armes de Colombier.

Pour vos vacances,
Une jolie coiffure...

POTEAUX 6 (1er étage) Tél. 5 36 38

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Mercredi 7 juillet 1954, à 16 h. 30
à l'auditoire de chimie

Soutenance d'une thèse de doctorat

« Effets thermiques de l'extension et de la détente du caoutchouc »

Candidat : M. Jean-Paul EHRBAR

La séance est publique

VACANCES 1954

Nos magnifiques voyages « tout compris »

GRAND TOUR DU MONT-BLANC	19-21 juillet, 27-29 juillet, 3 jours Fr. 110.—
COTE D'AZUR Nice - Monte-Carlo	19-23 juillet, 5 jours Fr. 195.—
VIENNE Tyrol-Salzbourg	18-25 juillet, 8 jours Fr. 295.—
COTE D'AZUR Riviera italienne	25-31 juillet, 7 jours Fr. 275.—
BELGIQUE HOLLANDE ZUYDERZÉE	18-25 juillet, 25 juillet au 1er août, 8 jours Fr. 350.—
Espagne - Baléares Barcelone - Palma Autocar - Avion	24 juillet - 1er août, 8 - 16 août, 9 jours Fr. 360.—
LES 6 COLS Grimsel - Furka - Gothard - Lukmanier - Oberlap - Susten	21-24 juillet, 4-5 août, Fr. 78.—
LES 3 COLS Grimsel - Furka - Susten	28-29 juillet, 11-12 août, Fr. 48.—
Engelberg - Susten	28-29 juillet, Fr. 55.—

Renseignements - Inscriptions
WITTWER Tél. 5 26 68
Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac Téléphone 5 28 40

SAMEDI 10 JUILLET, A LA ROTONDE

Grande soirée de variétés

organisée par l'Ancienne et les Amis-gymnastes à l'occasion de la Fête cantonale de gymnastique

24 attractions - Danse - Ballet - Acrobatie
Sketch - Chant
Un magnifique spectacle de famille
Dès 23 heures grand bal

Billets en vente chez :
Marcel Mentha, rue du Seyon 17
Willy Maire, salon de coiffure, rue du Seyon 19

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS
à la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

2me semestre 1954 Fr. 15.25
3me trimestre 1954 Fr. 7.75

Nous invitons nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait à payer leur abonnement pour le troisième trimestre ou le second semestre de 1954.

Les abonnements qui n'auront pas été renouvelés à la date du 12 juillet prochain seront encaissés par remboursement postal.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

LES PRIX **MIGROS** MÉNAGENT VOTRE BOURSE !...

Baisse !
Très beaux Choux-fleurs du pays le kg. **-.50**

TOMATES d'Italie le kg. **1.—**

HARICOTS « Bobby » d'Italie le kg. **1.35**

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Pour rétablir l'équilibre des forces M. Mendès-France devra peut-être envoyer des recrues en Indochine

Mais c'est alors au Parlement qu'il risquerait l'échec de son « expérience » et la dissolution de sa majorité :

Les socialistes et les communistes voteraient contre lui

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

De légers nuages ont fait leur apparition dans le ciel gouvernemental. Ils ne sont pas encore de nature à laisser prévoir un orage prochain, mais ils démontrent qu'à l'image des gouvernements précédents, le cabinet Mendès-France aura sans doute à se battre sur deux fronts : contre l'opposition, ce qui est normal, mais aussi à l'intérieur de sa propre majorité, ainsi que l'avait fait, sans succès d'ailleurs, la dernière victime des combats parlementaires, M. Joseph Laniel.

Les recrues seront-elles envoyées en Indochine ?

L'obstacle du moment est relatif à l'Indochine. Il s'agit du renforcement du corps expéditionnaire ou, pour parler un langage plus direct, de l'envoi en Indochine d'unités prélevées sur le contingent des recrues effectuant en France leur service militaire.

Cette éventualité a été envisagée depuis plusieurs mois à maintes reprises et elle a trouvé, on le sait, un avocat zélé en la personne du général Kœnig, bien avant que ce dernier ait été nommé ministre de la défense nationale.

Au gouvernement Mendès-France, l'hypothèse a été également évoquée. Le président du conseil lui-même y a fait allusion, sous une forme indirecte, dans sa déclaration d'investiture, en précisant que si des mesures d'urgence de cet ordre devaient être prises, elles seraient au préalable soumises à la ratification de l'Assemblée.

Il s'est passé beaucoup de choses dans le Delta tonkinois...

Or, depuis le 19 juin, date de la constitution du cabinet, il s'est passé beaucoup de choses, dans le delta tonkinois comme à Genève. Et si, sur les bords du Léman, les perspectives d'accord sont plutôt meilleures, sur le front de guerre, la situation s'est aggravée, l'évacuation de la région des évêchés ayant attesté la disproportion des forces en présence. Au comptant ou à terme, il faut des hommes.

En conséquence, et en prévision, d'une part d'un échec toujours possible de la conférence et d'autre part d'un rebondissement des opérations, la question s'est donc ainsi trouvée posée d'un accroissement du potentiel militaire franco-vietnamien... ce qui implique obligatoirement, faute de réserves disponibles dans les troupes de métier, le recours aux effectifs du contingent.

Les socialistes et les communistes se désolidariseraient

Répétons qu'il ne s'agit pas, au moins pour l'instant, d'un projet, mais seulement d'une hypothèse. Cependant, le seul fait que cette hypothèse ait pu être examinée, dimanche, au cours d'entretiens secrets entre le chef du gouvernement, le général Kœnig et le général Guillaume, a aussitôt provoqué de très vives réactions. Le parti socialiste (qui a voté l'investiture à M. Mendès-France) a fait connaître sa position. Il est hostile à l'envoi du contingent, et le parti communiste, par principe, également. Si donc, par aventure, l'Assemblée nationale était appelée à délibérer sur ce problème, la majorité d'investiture se trouverait derechef amputée de plus de 200 voix. Comme, d'autre part, M. Mendès-France ne compte pas que des amis au centre et à droite, on devine que la partie pourrait aisément devenir difficile.

Dans ces conditions, tout indique que M. Mendès-France s'efforcera de différer sa décision jusqu'après la conclusion de Genève. En quoi il n'aura pas tout à fait tort d'ailleurs, puisque c'est à Genève que se jouera à la fois le sort final de la guerre d'Indochine et celui de l'expérience Mendès-France. En attendant, un conseil de cabinet, convoqué pour aujourd'hui, va examiner les mesures militaires à prendre en Indochine dans l'immédiat et dans une échéance plus lointaine.

C'est dire que la situation est tout de même extrêmement préoccupante...

M.-G. G.

EN INDOCHINE

La conférence militaire fixe au 14 juillet un premier échange de prisonniers

HANOI, 5 (A.F.P.). — La conférence militaire de Trung-Gia a siégé cet après-midi à huis clos de 15 heures à 17 h. 15 (heures locales).

A l'issue de la conférence, un communiqué conjoint a été publié qui déclare notamment :

La conférence militaire de Trung-Gia a discuté des principes et des modalités de la remise des prisonniers blessés ou malades afin d'appliquer les décisions de la conférence de Genève. Une première opération de remise de prisonniers a été fixée au 14 juillet 1954.

Un « comité de défense » serait bientôt constitué par les nationalistes vietnamiens

SAIGON, 5 (A.F.P.). — Le nouveau gouvernement vietnamien sera constitué lundi, a déclaré un proche collaborateur du président du conseil Ngo Dinh Diem.

On apprend de source officielle qu'un « comité de défense » serait très prochainement constitué au Nord-Viet-nam, conformément aux projets présentés à M. Ngo Dinh Diem président du conseil vietnamien, par les nationalistes du Nord-Viet-nam.

AU GUATEMALA

La loi agraire sera maintenue

GUATEMALA-CITY, 5 (A.F.P.) — La junte du gouvernement a déclaré qu'elle pense poursuivre une politique « anticolonialiste » ; toutefois, elle donnera des garanties au capital, tant national qu'étranger, de façon à augmenter les investissements susceptibles de contribuer au progrès de la nation.

Le président Monzon a d'autre part annoncé que le Guatemala allait reprendre sa collaboration avec les Nations Unies et avec l'organisation des Etats américains. Il a précisé également que « toutes les conquêtes sociales seront conservées ».

Quant à la « loi agraire », elle sera maintenue en vigueur, mais seulement quand une nouvelle constitution en aura fixé les modalités d'application. Cette nouvelle constitution, la junte la préparera sans précipitation, mais elle permettra la mise sur pied d'un gouvernement « effectivement démocratique ».

D'autre part, la nouvelle junte gouvernementale du Guatemala a décidé de rompre toutes relations avec les pays situés derrière le rideau de fer.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 2 juil.	5 juil.
OBLIGATIONS		
3¼% Fédéral 1941	—.—	—.—
3¼% Fédér. 1946, avril	105.75	105.95
3% Fédéral 1949	105.50 d	105.75 d
3% C.F.F. 1903, dif.	102.75	102.90
3% C.F.F. 1938	103.25 d	103.75
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1330.—	1340.—
Société Banque Suisse	1149.—	1153.—
Crédit Suisse	1189.—	1194.—
Electro Watt	1405.—	1435.—
Interhandel	1680.—	1715.—
Motor-Colombus	1035.—	1038.—
S.A.E.G., série 1	74½	74.50
Italo-Suisse, priv.	267.— d	267.50
Réassurances, Zurich	8825.—	8875.— d
Winterthour Accid.	6800.—	6800.— d
Zurich Accidents	9660.— d	9650.—
Aar et Tessin	1295.—	1285.—
Saurer	1055.—	1060.—
Aluminium	2440.—	2435.—
Bally	950.—	950.—
Brown Boveri	1470.—	1495.—
Fischer	1190.—	1192.—
Lonza	1028.—	1025.—
Nestlé Alimentana	1677.—	1682.—
Sulzer	2240.—	2240.—
Baltimore	98½	98.75 d
Pennsylvania	67¾	67.75
Italo-Argentina	27½ d	27.50
Royal Dutch Cy	484.—	491.—
Sodec	36½	37.—
Standard Oil	363.—	372.—
Du Pont de Nemours	580.—	603.—
General Electric	198.—	202.50
General Motors	317.—	330.—
International Nickel	179½	182.50
Kennecott	346.—	351.—
Montgomery Ward	287.—	291.—
National Distillers	75.—	75.—
Allumettes B	58.—	56.25
U. States Steel	209.—	213.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	3485.—	3550.—
Schappe	708.— d	720.— d
Sandoz	3495.—	3485.—
Geigy nom.	3175.—	3180.—
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	7340.—	7675.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	872.50	872.50
Crédit Fonc. Vaudois	872.50	865.— d
Romande d'Electricité	640.— d	640.— d
Câbleries Cossonay	2840.—	2830.— d
Chaux et Ciments	1800.— d	1800.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	134.—	134.—
Aramayo	35.— d	36.—
Chartered	46.— d	46.50
Gardy	248.—	248.—
Physique porteur	425.—	426.—
Sécheron porteur	500.—	510.—
S. K. F.	264.— d	267.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	2 juil.	5 juillet
Banque Nationale	840.— d	840.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	725.— d	725.— d
La Neuchâteloise as. g.	1310.— d	1310.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	248.— d	248.— d
Câbles élec. Cortaillod	9200.— d	9700.—
Câb. et Tréf. Cossonay	2800.— d	2800.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1800.— d	1800.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1250.— d	1250.— d
Ciment Portland	3500.— d	3525.— d
Etablissem. Perrenoud	560.— d	560.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	345.— d	355.—
Tramways Neuchâtel	530.— d	540.—
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	104.50 d	104.75
Etat Neuchât. 3½ 1945	103.75 d	104.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	103.75 d	104.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	102.50 d	102.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	102.— d	102.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.— d	103.— d
Le Locle 3½ 1947	102.— d	102.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	104.— d	104.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	103.— d	103.25 d
Elec. Neuchât. 3% 1951	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	102.50 d	102.50 d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	102.— d	102.— d
Paillard S. A. 4% 1948	102.— d	102.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.50	102.50 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.— d	102.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Billets de banque étrangers

du 5 juillet 1954

	Achat	Vente
France	1.15½	1.19½
U. S. A.	4.26	4.30
Angleterre	11.75	11.95
Belgique	8.35	8.55
Hollande	111.—	113.50
Italie	0.67	0.69½
Allemagne	99.50	102.50
Autriche	16.35	16.75
Espagne	9.95	10.25
Portugal	14.60	15.—

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.—/34.—
françaises	31.—/34.—
anglaises	40.—/44.—
américaines	8.—/9.—
lingots	4800.—/4950.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et réveil en musique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Monte-Ceneri : Pages d'opéras. Chant, avec orchestre. Légendes du Tessin. Fantaisie en noir et blanc. 12.15, les documents sonores. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, les variétés du mardi. 13.30, compositeurs suisses : Henri Gagnebin et Othmar Schœck. 16.29, signal horaire. 16.30, violoncelle et piano par Guy et Monique Fallot. 16.50, mélodies de Luigi Cortese. 17.15, sonate No 11 en la majeur, de J.-B. Lœillet. 17.30, musique de danse. 18 h., la collection Reinhart. 18.10, divertissement musical. 18.30, cinémagazine. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, Mon pays, de Rossi. 19.50, le forum de Radio-Lausanne. 20.10, rythmes et romances. 20.30, soirée théâtrale: Rêverie sur l'Acropole, de R.-M. Picard, d'après Charles Barzel. 22 h., deuxième concerto op. 63 en sol mineur, de Serge Prokofiev. 22.30, inform. 22.35, le cabaret de la onzième heure.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., inform. 7.05, une œuvre de Delibes. 7.25, Zum neuen Tag. 11 h., de Monte-Ceneri: émission commune. 12.15, disques. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, rendez-vous chez C. Dumont. 13.15, dans le domaine de l'opéra... 14 h., un récit : Der weisse Magnolienbaum, de G. Grün. 16.30, rythmes mélodiques. 16.55, livre d'images de la nature. 17.05, violon, par T. Kleinmann. 17.30, Kreuz un quer. 18 h., chant, par M. Mall. 18.20, causerie en dialecte. 18.35, le trio de zithers de Bâle. 19 h., Zum Fyrobe. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., le Chœur académique de Vienne. 20.25, E. Kästner lit quelques-unes de ses poésies. 20.30, concert symphonique par la Radio-Orchestre, direction P. Coppola. 21.45, de la vision à la réalité: T. Herzl, le fondateur du sionisme, à Bâle. 22.15, inform. 22.20, pour les amis du jazz.

Extrait de « Radio-Je vois tout ».

Pour les vins du pays
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

LA VIE NATIONALE

L'initiative Chevallier a abouti

LAUSANNE, 5. — L'initiative contre le « surarmement » lancée par Samuel Chevallier et le « Bonjour » de Jack Rollan a abouti et les 50,000 signatures exigées par la loi sont désormais en main des initiateurs. Il faut évidemment encore tenir compte de la vérification des dites signatures, et compter avec un déchet assez important.

Les autorités devront en appeler au peuple pour qu'il se prononce sur l'opportunité de la réduction de notre effort militaire.

LES SPORTS

CYCLISME

Les Suisses au Tour de France

Alexandre Burtin, directeur de l'équipe suisse, est parti lundi de Cointrin pour Amsterdam, en compagnie de Huber. Pianezzi, Metzger, Croci-Torti et Holenstein sont partis de Kloten lundi soir, et le reste de l'équipe, soit Koblet, Kubler, Clerici, Schaer et Graf, partira de Kloten mardi soir.

L'équipe suisse sera à pied d'œuvre mercredi pour les dernières formalités.

STUDIO

AUJOURD'HUI A 15 H.

LA FIN D'UN SPLENDIDE VOYAGE

Le retour de la reine Elizabeth à Londres

et les actualités et un Walt Disney — **Durée 1 h. 15 environ** — ENFANTS ADMIS dès 7 ans

Prix des places : Fr. 1.70 et 2.20. Location Tél. 5 30 00 — Version originale sous-titrée

Au Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le leader popiste analyse les autres points de la réforme, puis conclut que cette « réformette » n'apporte rien. Il ne s'agit pas à son avis de changer la base de la loi, mais il faut arriver à des déductions beaucoup plus fortes pour les dernières catégories de contribuables. Voilà le travail que doit faire la commission pour un montant de deux millions. Par ailleurs, M. Corswant s'insurge, comme M. Jaquet, contre le fait que les communes ne pourront pas frapper comme elles l'entendent certaines entreprises. Rien que sur ce point, il y aurait matière à lancer un referendum.

Points de vue divers

M. Jean DuBois (lib.), partisan de l'autonomie communale, constate que l'Etat ne change pas son taux, mais ordonne aux communes de le faire !

Pour **M. Borel** (soc.), l'échelle est souvent trop progressive, concernant les revenus. Deux époux qui travaillent l'un et l'autre payent de trop fortes sommes.

M. Faessler (ppn), se demande si c'est le moment, étant donné la situation économique, de modifier la structure de la loi fiscale. Les inconvénients de la progressivité, le P.P.N. les a toujours soulignés, mais alors il faudrait reviser toute l'échelle. Et ce n'est pas l'heure. Dans ces conditions, puisque toutes les propositions présentées aujourd'hui sont contradictoires, ne serait-il pas judicieux de s'en tenir purement et simplement au texte du Conseil d'Etat.

M. G. Piaget (rad.), constate que le canton de Neuchâtel est parmi les plus doux et les plus favorables aux contribuables modestes.

M. Jaquet conteste l'allégation de M. Corswant que les fonds de prévoyance soient constitués uniquement par intérêt patronal. Comme député socialiste, il est heureux de dire que ces fondations sont souvent paritaires. Des patrons y ont mis tout leur cœur et pas mal d'argent.

M. Pellaton, à son tour, est satisfait des paroles de son collègue. Il recommande la prudence. Il ne faut pas trop charger les sociétés anonymes.

M. Rosset (rad.), regrette que le département n'ait pas retenu sa proposition d'une réduction pour les produits pharmaceutiques.

Les explications du chef du département des finances

M. Edm. Guinand, chef du département des finances, répondant à tous les orateurs, remarque qu'en matière d'impôt, plus qu'en n'importe quel autre, le sentiment l'emporte sur la raison. Or, la raison ici c'est la connaissance exacte des besoins de notre canton, de ses aspirations et de ses moyens. Ces moyens ne sont pas miraculeux. Ce sont les recettes provenant de l'impôt. Qu'en sera-t-il l'an prochain? La situation économique de notre canton est en évidente régression. L'orateur cite des cas dans l'horlogerie où les bénéfices annoncés sur les bordereaux d'impôt font une chute verticale de 1953 à 1954.

On a rappelé le chiffre de déduction promis de deux millions. La promesse a été tenue ces deux dernières années. Les deux ristournes ont porté à peu près à chaque fois sur cette somme. S'agissant de la progressivité, le chef du département des finances sourit à l'idée qu'on la combat aujourd'hui de certains bancs. Il rappelle que sur les 73,000 contribuables du canton, 33,000 payent moins de 30 fr. d'impôt direct et 66,000 moins de 400 fr. La nouvelle loi a voulu satisfaire les petits contribuables. Il n'est pas possible de contenter tout le monde.

D'autre part, l'augmentation des dépenses est imputable aux tâches toujours plus nombreuses que l'on souhaite voir assumer par l'Etat. Et M. Guinand d'énumérer tous les travaux prévus ou en cours et demandés par le parlement aux divers départements.

Abordant les détails du projet présenté, le chef du département serait notamment le tout premier à souhaiter un allégement du sort des petits rentiers. Mais le moyen de le faire sans toucher à toute la structure de l'impôt sur la fortune ? En conclusion, le Conseil d'Etat se rallie à la proposition d'un renvoi à une commission de 15 membres. Ainsi en décide aussi le Grand Conseil.

La réorganisation de l'économie laitière

On aborde la discussion du décret accordant au Conseil d'Etat un crédit de 900,000 fr. pour la réorganisation de l'économie laitière du canton (centrale laitière à Neuchâtel, locaux de coulage, fromagerie de montagne).

M. Léon Morf (soc.), déclare au nom de son groupe qu'un rapport de cette sorte devrait exiger une étude beaucoup plus complète de façon que les intéressés, producteurs et consommateurs, soient plus convaincus de la nécessité d'une somme pareille. En conséquence, le projet doit être renvoyé non à une commission, mais au Conseil d'Etat.

M. Jean Guérini émet quelques considérations, dit-il, de caractère régionaliste. Pourquoi à la Chaux-de-Fonds a-t-on su s'organiser pour distribuer un lait de qualité sans réclamer le gros sacrifice qu'on demande à Neuchâtel ? La question des fromageries est aussi à réexaminer : on va servir seize fromagers dans le canton, en leur consacrant 500,000 fr., et il y en a 40. L'orateur voudrait savoir aussi ce qu'il en est des centrales laitières des autres cantons. Il doute en définitive que par les moyens de ce genre on puisse accroître la consommation laitière, car on ne va pas à l'encontre des goûts du public.

Pour **M. Pierrehumbert** (soc.), aussi, un crédit de cette importance mérite un plus ample examen.

Pour **M. J. Ruffieux** (rad.), le rapport gouvernemental, au contraire, est complètement documenté. La vente du lait a diminué, c'est dire qu'il faut en améliorer la qualité. L'orateur s'en prend à M. Guerini en lui disant que quant à lui, il ne se mêle pas de ressemeler des souliers (très vives protestations sur les bancs socialistes).

M. Costet (pop.) se plaint aussi du manque de détails dans le projet.

M. Sauser (ppn), est d'avis en revanche que le projet soit au moins renvoyé à une commission.

M. Cuche (lib.), estime qu'on pourrait voter ce crédit.

M. Guérini (rad.), répondant à M. Ruffieux, estime qu'il a été élu député par une population aussi intelligente que celle qui a envoyé ce député radical au Grand Conseil. Il a le droit de parler au nom des consommateurs et n'a pas l'habitude de voter des subventions comme son interlocuteur.

M. Ch. Borel (lib.), fixe la position du groupe libéral : travail intéressant, mais qui nécessite une étude plus approfondie dont une commission peut être chargée.

Séance levée à 17 h. 35.

R. Br.

Interpellation

M. G. Grandjean et consorts ont déposé l'interpellation suivante :

Considérant les dangers que les chutes de pierres font courir aux usagers de la route de la Clusette et pour éviter de nouveaux accidents, les soussignés demandent au Conseil d'Etat de renforcer les mesures de sécurité sur ce parcours. Ils demandent en outre, en attendant la réfection totale de la pénétrante No 10, que les tronçons les plus dangereux, notamment la sortie est de Brot-Dessous et le secteur du bas de la Clusette à Rosières soient prévus dans le prochain programme de réfection des routes cantonales.

Motion

M. Paul Rosset et consorts ont déposé la motion suivante :

Le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un projet de loi réglementant, sur le terrain du droit public, le prêt à intérêts sous toutes ses formes, de façon à réprimer la pratique de l'usure qui fait encore un mal considérable dans notre canton.

Au Conseil général de Neuchâtel

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Paul Rognon, président du Conseil communal, répond que ce déplacement demande de longues études et coûtera pour le moins deux millions de francs. Une solution moins onéreuse est à l'examen.

Concernant le prix du terrain, il a été fixé en tenant compte de tous les frais de construction.

MM. W. Rognon et **P. Chédel** (soc.) proposent que le prix soit réduit à 4 fr. le mètre carré, amendement repoussé par 22 voix contre 17.

Au vote d'ensemble, l'arrêté est adopté par 27 voix contre une.

Transformations à l'hôpital des Cadolles

Le Dr R. Robert (rad.), au nom de son groupe, souligne la nécessité du crédit de 366,950 fr. demandé pour la transformation, la rénovation et l'extention de la chaufferie de l'hôpital des Cadolles. Il félicite aussi le Conseil communal des études qu'il a menées à chef au sujet également de la cuisine, du bloc opératoire, de la radiologie et des communications. Au total, la dépense s'élèvera à quelque deux millions, dépense qui est importante, certes, mais dont le montant correspond aux services que toute la population attend de l'hôpital de la ville.

M. A. Quartier (soc.) apporte l'appui de son groupe aux projets, tandis que **M. J. Béguin** (lib.) souhaite que les plans des transformations soient assez souples afin que des modifications puissent se faire au cours des travaux si cela est nécessaire.

M. J. Liniger, directeur des hôpitaux, remercie le conseil de l'accueil unanime fait aux projets.

Le crédit pour la chaufferie est finalement voté sans opposition.

Aménagement du cimetière de Beauregard

M. R. Donner (rad.) demande s'il ne serait pas possible que les jardiniers de la ville puissent aussi fournir les plantes pour le cimetière. Il ne faut pas étendre par trop les services de la ville.

M. A. Galland (soc.) apporte l'adhésion de son groupe à l'arrêté.

M. F. Humbert-Droz, directeur de police, répond que déjà aujourd'hui les jardiniers communaux et ceux de la ville ne suffisent pas à la fourniture de plantes, de sorte qu'il faut s'adresser à l'extérieur. La production de plantes par les jardiniers du cimetière coûtera moins cher à la ville.

Le crédit de 92,000 fr. pour l'aménagement du cimetière selon le deuxième plan quinquennal (1954-1959) est accordé par 26 voix sans opposition.

La gestion et les comptes

On passe à l'examen de la gestion et des comptes de 1953 en deuxième débat.

M. L. de Meuron (soc.) intervient au sujet de la proposition de la commission financière demandant qu'une petite indemnité de séance soit versée aux membres des commissions, qui sont très souvent réunies. Une indemnité n'est pas demandée pour les séances du Conseil général, où, là, il s'agit d'un service à titre gratuit en faveur de la cité.

La commission pense qu'il serait bon qu'un texte légal fixe une indemnité et elle attend le rapport du Conseil communal à ce sujet.

Au chapitre des services industriels, **M. Edm. Bourquin** (rad.) remarque que plus la ville dépense pour son service de l'électricité, plus il y a de pannes ! Il serait utile que le Conseil communal renseigne les conseillers généraux.

M. Paul Dupuis, directeur des services industriels, répond que parmi les pannes de ces derniers mois, il en est dont le service de l'électricité n'est aucunement responsable. Les pannes sont difficiles à éviter tant que les installations de réception de l'énergie fournie par l'Electricité neuchâteloise S. A. sont provisoires. La longue panne survenue récemment a été causée par le déréglage du thermostat du transformateur de Pierre-à-Bot. Il s'agissait d'un accident mécanique minime, mais dont la localisation fut longue et délicate. M. Dupuis relève que toute installation électrique d'envergure fait sa maladie d'enfance. On l'a constaté à Verbois et au Châtelot notamment.

Au chapitre des travaux publics, **M. L. Besson** (lib.), inquiet de voir le développement du trafic routier dans l'ouest de la ville, demande au nouveau directeur des travaux publics de reprendre l'étude de la route de la Corniche (entre Saint-Nicolas et la Promenade-Noire).

M. M. Challandes (rad.) rompt une lance en faveur de la lutte contre la pollution de l'eau du lac.

M. Robert Gerber, directeur des travaux publics, rappelle que la route de la Corniche est toujours au plan d'alignement. Quant à l'épuration des eaux usées, la ville s'occupe sérieusement de la question, en relation avec ce qui sera fait par la Confédération.

A une question de **M. L. Besson** (lib.), **M. F. Humbert-Droz** répond qu'à la rentrée le Conseil communal fera une proposition au sujet de la suppression des inhumations le dimanche.

La commission financière ayant proposé que le bataillon des sapeurs-pompiers dépende dorénavant du dicastère de la police au lieu de celui des travaux publics, **M. B. Grandjean** (rad.) s'oppose à cette suggestion, de même que **M. J. Béguin** (lib.). **M. F. Humbert-Droz,** directeur de la police, répond que le Conseil communal tiendra compte de ces remarques quand il étudiera la question.

Le Conseil général approuve finalement la gestion et les comptes par 33 voix sans opposition, de même que la gestion des fonds spéciaux et la liquidation des comptes de construction du pavillon Jeanjaquet, aux Cadolles.

Interpellations

M. M. Challandes (rad.) demande au Conseil communal pourquoi il a acheté un appareil pour le marquage des passages à piétons, alors qu'une entreprise privée aurait pu le faire si elle avait été parfaitement renseignée. L'interpellateur s'étonne aussi que le marquage des rues ait été confié aux agents de la police communale.

M. Challandes s'élève contre une tendance qui se fait jour dans l'administration communale de charger le personnel de tâches que les entreprises privées et leurs ouvriers pourraient fort bien assumer. Il demande au Conseil communal de renoncer immédiatement à sa « mobilisation » de la police pour un travail qu'elle ne doit pas faire.

M. F. Humbert-Droz, directeur de la police, répond que la machine en question a coûté 4500 fr. et que la dépense sera amortie en deux ans. L'achat de la machine et le marquage coûteront moins que si le travail était fait par une entreprise privée. Il faut relever que le marquage ne peut se faire que si les conditions atmosphériques le permettent. Or, une entreprise privée n'a pas toujours du personnel disponible à temps voulu.

L'interpellateur déclare qu'il n'est pas satisfait et dépose une motion demandant l'examen du problème, plus général, de la concurrence entre les services de la ville et les entreprises privées.

Question

M. Aimé Galland (soc.) demande si le Conseil communal est disposé à réduire le prix de location des emplacements au port pour les baraques de pêcheurs. **M. Paul Rognon,** président du Conseil communal, répond que l'exécutif examinera la question, mais qu'il ne peut prendre aucun engagement.

Séance levée à 22 h. 25.

D. B.

La carrière de M. Fernand Martin

M. Fernand Martin, qui a été appelé à succéder à M. Robert Gerber au Conseil communal, est né à Vevey le 26 juillet 1901. Après avoir suivi les écoles de cette ville, il fait un stage aux Ateliers de constructions mécaniques, puis est appelé aux C.F.F. à Lausanne, au service des ponts. En 1931, il s'établit à Neuchâtel, où il occupe le poste de technicien au service de la voie.

Comme on le voit, sa carrière de technicien le désignait tout naturellement pour remplir les fonctions de chef du dicastère des travaux publics.

S'intéressant depuis plusieurs années déjà à la vie politique locale et cantonale, il siégeait au Conseil général depuis 1944. Il est député au Grand Conseil neuchâtelois depuis 1949.

A l'armée, il a le grade de lieutenant-colonel, commissaire des guerres de l'Ar. ter. 15.

Homme pondéré, au jugement sûr, d'un caractère toujours affable, grand travailleur, M. Fernand Martin saura, on n'en doute pas, mettre ses qualités au service de l'administration de notre ville.

MM. Martin et Humbert fêtés au Cercle national

A l'issue de la séance du Conseil général, une manifestation a eu lieu au Cercle national, présidée par M. Edmond Bourquin, président du groupe radical du Conseil général, et au cours de laquelle des allocutions furent prononcées pour rendre hommage à M. Robert Gerber, conseiller communal démissionnaire, et pour féliciter M. Fernand Martin, nouveau conseiller communal, et M. Sam Humbert, nouveau président du Conseil général, par MM. Paul Rognon, président du Conseil communal, Georges Madliger, au nom de l'Association patriotique radicale neuchâteloise, Emile Losey, président du groupe radical au Grand Conseil, Gérald Droz, au nom des Jeunes radicaux, et par des porte-parole des groupes du Conseil général. M. Henri Guye adressa à M. Martin les félicitations des cheminots et des employés des C.F.F. M. Jean-Louis Barrelet, président du Conseil d'Etat, prit également la parole. Enfin, MM. Sam Humbert et Fernand Martin répondirent à toutes ces marques de cordialité. Signalons qu'une channe fut remise à M. Sam Humbert, qui siège au Conseil général depuis 1936.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE ADVENTISTE
39, faubourg de l'Hôpital
CE SOIR, à 20 h. 15
L'eau : boisson et remède
Merveilles de la Création

Chapelle des Terreaux, 20 h. 15
« Mes pensées ne sont pas vos pensées »
par M. F. de Rougemont

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Savoir goûter les joies semées sur notre route

Que de lettres ne recevons-nous pas de gens se plaignant d'arbres trop rares, de bancs mal situés, de bains quasi inexistants, de routes trouées par les perforatrices, de trottoirs en mauvais état, de scooters bruyants, de jeunes gens impolis, de jouvencelles écervelées.

De quoi en perdre définitivement le sourire !

Heureusement, des témoignages plus optimistes nous parviennent de loin en loin, telle la lettre de cet abonné qui nous fait part de la joie qu'il éprouve chaque jour en passant devant le jardin de la Banque cantonale et en admirant les magnifiques roses qui le fleurissent et parfument tous les environs.

Notre lecteur s'extasie également sur le goût des jardiniers de la commune qui décorent à merveille fontaines, parcs et promenades. Il relève même combien il est pratique pour les jeunes mères de passer avec une poussette du trottoir sur la route en utilisant les passages à descente corrigée.

Notre route est semée de joies. Il n'est que de savoir prendre le temps de les goûter.

NEMO.

Au tribunal de police

Quand le paisible vallon de Frochaux est pris pour le jardin d'Eden...

Audience hors programme, hier après-midi au tribunal de police. Les deux présidents neuchâtelois s'étaient récusés et c'est M. Jean Hoffmann, président du tribunal de la Chaux-de-Fonds, qui officiait, secondé par M. E. Perret, commis-greffier.

Quelle affaire nous valait-elle cette réunion extraordinaire ? Les étudiants de Belles-Lettres étaient sur la sellette. Le 25 mai dernier, ils avaient organisé leur « Maitrank » rituel dans la forêt de Frochaux, au plus profond des fourrés. Le breuvage bu, la veine poétique — ou bachique — aidant, on revint aux premiers âges de l'humanité et sous les ombrages opaques on vit — ô horreur — des pères Adam. Personne n'en aurait rien su, sinon les écureuils et les oiseaux, si onze de nos étudiants n'avaient eu l'idée de descendre à bicyclette, dans leur accoutrement (!), jusque sur la route cantonale. Le propriétaire du restaurant de Frochaux fut scandalisé de ce sans-gêne et alerta les gendarmes.

Onze étudiants reçurent un mandat de répression les condamnant à 20 fr. d'amende. Mais quatre firent opposition, faisant valoir qu'ils n'avaient pas quitté la forêt. Ils étaient sur le banc des accusés, hier, et le président, après avoir entendu des témoins à charge, les gendarmes et les ex-Adam qui avaient payé leur amende, a prononcé un acquittement général, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Cinq Bellettriens furent jugés en même temps pour avoir jeté des détritus enflammés sur la voie publique, de la fenêtre de leur local. Un sixième s'était dévoué comme Winkelried et avait payé une amende de 15 fr., sur mandat de répression. Il affirma qu'il avait bien été seul à opérer et ses compagnons furent libérés.

L'état des blessés de dimanche

M. Georges Baeriswyl, qui avait été victime d'un accident de la circulation à Serrières, et qui avait été transporté sans connaissance à l'hôpital des Cadolles, souffre d'une fracture du crâne, ainsi que les radiographies l'ont révélé.

M. André Roulin, de Bôle, qui a fait une chute de moto à Colombier, et qui est hospitalisé également aux Cadolles, a une fracture du crâne.

L'état des deux blessés est aussi satisfaisant que possible.

Notons que M. Moret, passager d'une auto genevoise, blessé dans l'accident d'Areuse, samedi, a quitté l'hôpital des Cadolles.

Un piéton tamponné par une auto

Hier à 10 h. 45, Mme E. B., qui traversait du sud au nord le carrefour Parcs-Rosière-Brévards, a été tamponnée par une automobile zuricoise, conduite par W. N., de Kussnacht, qui se dirigeait vers les Sablons. La voiture roulait à faible allure.

Mme B., qui se plaignait de douleurs dans le dos, a été transportée par un automobiliste à l'hôpital des Cadolles, où elle est en observation.

C'était une escroquerie

L'enquête faite par le juge d'instruction a établi que les deux jeunes étrangers, des Italiens, qui avaient été remis aux autorités judiciaires neuchâteloises par la police vaudoise, ont bel et bien commis une escroquerie de plusieurs milliers de francs au préjudice d'une personne qui n'habite pas notre ville, mais le canton. Les aigrefins avaient prétexté leur état de dénuement, ce qui était faux, pour se faire remettre de l'argent. Ils commirent leur délit au Val-de-Travers et à Lausanne.

Un départ missionnaire

Mlle Louise Junod, qui travaillait à la Maternité de Neuchâtel, vient d'offrir ses services à la Société des missions de Paris, qui lui a confié un poste à l'hôpital de Foumban, au Cameroun.

Naissances

Monsieur et Madame Pierre JUNOD et leur fille Jacqueline ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Mary - Claude

Boudry, le 4 juillet 1954
Rue Louis-Favre 26

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Un professeur de notre Université a observé en Suède l'éclipse totale de soleil du 30 juin

M. de Saussure, privat-docent à l'Université de Neuchâtel, a observé l'éclipse totale de soleil sur l'île d'Oland, en Suède, avec la mission de la Société astronomique de France. Les astronomes ont dû faire leurs observations à travers des nuages ; cependant, ils ont pu voir la partie intérieure de la couronne et quelques protubérances solaires. La phase totale a duré deux minutes et demie et l'obscurcissement du paysage fut très impressionnant. Sur l'île, il y avait des expéditions suédoises, françaises et allemande, cependant qu'à Oskarshamn, situé vis-à-vis sur la côte, se trouvaient une quarantaine de membres de la Société astronomique de Suisse.

L'éclipse a connu un immense succès en Suède, où plus d'un million de personnes la suivirent, mais malheureusement dans beaucoup d'endroits le temps fut défavorable.

L'évangile en Extrême-Orient

On nous écrit :

Un bel auditoire était réuni dimanche soir à la chapelle de la Rochette pour entendre M. Gordon Welch, secrétaire de la mission à l'intérieur de la Chine. Cette mission a été contrainte par le gouvernement communiste chinois de quitter le pays dans lequel elle travaillait depuis cent ans. Tous ses missionnaires — six cent cinquante environ — quittèrent la Chine en moins de deux ans. Fort heureusement, la mission avait toujours favorisé le développement de l'Eglise indigène, de telle sorte que le départ des missionnaires n'a pas porté un coup fatal à l'Eglise qui continue à se développer.

Les missionnaires encore assez jeunes pour s'adapter à de nouveaux pays, ont été dirigés vers d'autres champs d'activité, dans une dizaine de pays depuis le Japon jusqu'en Indonésie.

M. G. Welch, qui vient de passer plusieurs mois dans ces régions, a fait un rapport très encourageant de l'œuvre évangélique là-bas.

La branche suisse de la mission à l'intérieur de la Chine, relativement récente, compte déjà une douzaine de missionnaires, dont trois Romands, et est en plein essor.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un cycliste découvert inanimé sur la chaussée

Dimanche à 18 heures, un cycliste, M. Albert Marguet, âgé de 70 ans, domicilié à Payerne, a été trouvé inanimé au bord de la route, à Fétigny ; il était à côté de sa machine. Il a été transporté à l'hôpital de Payerne.

M. Marguet, qui a repris l'usage de ses sens, souffre d'une forte commotion (éventuellement d'une fracture du crâne). On ignore encore les circonstances exactes de la chute.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Fête villageoise

(c) Samedi et dimanche s'est déroulée la fête villageoise organisée par les sociétés locales et il y a lieu de dire qu'un esprit de bonne entente règne entre les sociétés. Avec l'appui des autorités, il a pu être aménagé un pont de danse bien combiné. Tout ce travail a été fait bénévolement et on nous a annoncé que les membres qui se sont consacrés à ce montage ont effectué en tout 170 heures de travail.

Un cortège que précédait l'« Ouvrière », de Chézard-Saint-Martin se rendit à l'emplacement du stand où M. Samuel Girard, président, ouvrit les feux par une belle allocution de bienvenue à laquelle succédèrent les productions des sociétés locales. Malheureusement, le temps se gâta, mais comme tout était prévu on se déplaça à la halle de gymnastique où la fête se continua jusqu'au milieu de la nuit, entraînée qu'elle était par l'orchestre « Sonora ».

ENGOLLON

Fenaisons

(c) Commencées il y a une quinzaine de jours, les fenaisons ont donné d'excellents résultats dans notre commune : la qualité ne le cède en rien à la quantité.

L'année s'annonce bonne et la récolte du blé, source importante de revenu dans notre agglomération essentiellement agricole, sera très probablement satisfaisante.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 juillet. Température : Moyenne : 15,2; min. : 9,6; max. : 20,0. Baromètre : Moyenne : 719,6. Eau tombée : 1,8. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : modéré. Etat du ciel : Variable. Très nuageux ou nuageux pendant la journée. Couvert le soir. Joran depuis 17 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

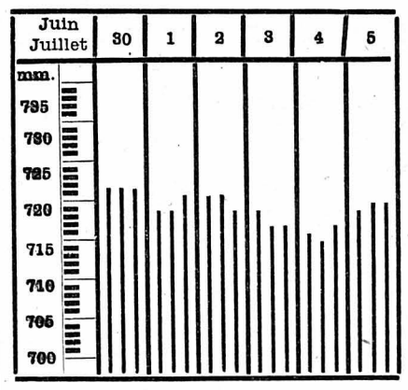

Niveau du lac, 4 juillet, à 7 h. : 429.38
Niveau du lac, 5 juillet, à 7 h. : 429.40
Température de l'eau : 16°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes et Valais : Ciel variable, mais temps ensoleillé. Dans l'après-midi, augmentation de la nébulosité, d'abord dans l'ouest, puis ailleurs également. Quelques précipitations dans la soirée, avant tout dans le Jura. Température en légère hausse, principalement en montagne. Nord et centre des Grisons : Ciel en général très nuageux et quelques averses possibles en montagne. Au cours de mardi, éclaircies régionales. Plus chaud. Sud des Alpes et Engadine : En général beau temps par ciel variable. Averses ou orages locaux. De nouveau un peu plus chaud.

GROS SINISTRE AU VAL-DE-RUZ

Le feu a éclaté hier matin dans une ferme de Coffrane

L'immeuble, qui comprenait trois logements, a été complètement détruit

Notre correspondant des Geneveys-sur-Coffrane nous écrit :

Lundi matin, à 10 heures, un gros sinistre s'est déclaré au haut du village de Coffrane, dans la ferme désaffectée occupée par trois ménages et appartenant à Mme Edgar Jacot. L'immeuble était d'ancienne construction. Dans le rural, il n'y avait ni bétail ni fourrage, sinon des machines agricoles.

M. Fernand Gretillat, cantonnier, et une équipe d'ouvriers qui travaillaient avec lui à proximité de l'immeuble, virent les premiers le feu et donnèrent l'alarme. C'est dans un temps très court que les sapeurs-pompiers de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane, de Boudevilliers et de Montmollin, furent sur les lieux. Ils mirent en action neuf lances, soit pour l'extinction du sinistre, soit pour préserver du feu la ferme de M. L. Magnin, située à trois mètres de la ferme en feu.

Un pompier a été brûlé au bras pendant les opérations de sauvetage.

Le feu prit immédiatement de très grandes proportions. D'après les premières constatations, il aurait pris naissance dans une cuisine au rez-de-chaussée dans des circonstances qui ne sont pas encore déterminées.

En quelque trois quarts d'heure, l'immeuble, qui mesurait 18 mètres sur 30, a été complètement détruit. Les locataires ont tout perdu, car il ne fut pas possible d'évacuer les meubles, tant le feu se propagea rapidement.

L'immeuble était assuré pour 50,000 fr. environ.

Il y a lieu de relever la rapidité des secours, à une époque où tout le monde était aux champs. Les travaux de lutte furent dirigés par le capitaine Henri Perret, commandant des sapeurs-pompiers de Coffrane.

Le juge d'instruction des Montagnes, M. Pierre Wyss, s'est rendu sur les lieux du sinistre et a ouvert une enquête.

La ferme dévastée, à Coffrane, par l'incendie d'hier matin.
(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

VIGNOBLE

PESEUX

Fête de la jeunesse

(c) Les parents comme les autorités scolaires étaient bien en souci en voyant le temps pluvieux de jeudi et de vendredi, et doutaient fort du succès de la Fête de la jeunesse qui eut lieu samedi. Mais le soleil ne voulait pas bouder les Subiéreux et, dès 11 heures du matin, la trouée de Bourgogne se débarrassait des gros nuages qui la dominaient. A midi, il faisait beau et, dès 14 heures, le cortège pouvait se former au Châtelard, sans le moindre souci d'être arrosé en cours de route. Aussi la fête de cette année fut-elle spécialement bien réussie.

Conduit par l'« Echo du Vignoble » et coupé par un club d'accordéons, le cortège se rendit au temple trop petit pour la circonstance. M. Pierre Rieben tint à remercier les organisateurs et à souhaiter de belles et bonnes vacances aux 412 élèves fréquentant régulièrement les classes primaires. Puis, le pasteur Gerber, qui possède le secret de savoir parler à la perfection aux enfants, montra à toute cette gente écolière combien il fallait savoir s'orienter, se guider plus tard dans la vie.

Des chants des élèves entrecoupaient ces deux excellents discours, puis ce fut la ruée vers l'emplacement de fête où collations, tours de carrousels gratuits, et nombreux jeux avec prix, firent passer un après-midi des plus réussis à toute cette jeunesse.

Le soir, un cortège aux lampions descendit de Rugins puis dans l'allégresse picoulets et jeux divers s'organisèrent tandis que l'« Echo du Vignoble » donnait sur l'emplacement de fête un concert fort goûté du public.

Et, comme il faut que jeunesse se passe, c'est au son d'un bon orchestre de danse que se terminait cette journée où les amateurs de tangos, valses ou be-bop s'en donnèrent à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Un Covasson tué en Indochine

Un ressortissant de Couvet, M. Georges-Maurice Vaucher, qui s'était engagé dans la Légion étrangère, a été tué lors des combats qui précédèrent la prise du camp retranché de Dien-Bien-Phu. Agé de 29 ans, le légionnaire suisse est décédé le 1er avril. Il a été inhumé à Dien-Bien-Phu.

La nouvelle de sa mort a été communiquée par les autorités militaires françaises au consulat de France à Berne, qui a ensuite avisé le Conseil communal de Couvet.

Encore une collision

(sp) Dimanche au début de la soirée, au carrefour du café Montagnard, une jeep venant de Boveresse et se dirigeant vers Travers, est entrée en collision avec une automobile vaudoise qui descendait la rue de la Gare. Les deux véhicules ont subi des dégâts, mais il n'y a pas de blessés.

MOTIERS

Un scooter contre un arbre

(sp) Dimanche à 23 h. 30, M. Armand Bobillier, qui circulait à scooter entre Chaux et le village de Môtiers, a perdu la maîtrise de sa machine et est allé se jeter contre un arbre en bordure de la route cantonale.

M. Bobillier, après avoir été examiné par un médecin, a été transporté à l'hôpital du Val-de-Travers. Il souffre d'une commotion. Hier, il avait repris ses sens et son état était satisfaisant.

L'occupant du siège arrière, M. René Broillet, de Môtiers également, a été blessé au pied droit.

Au Conseil général du Landeron

(c) Une importante séance s'est tenue vendredi 2 juillet sous la présidence du Dr Bersot.

Noms des rues. — Le premier objet comporte l'adoption du plan de dénomination des rues. Un projet a été établi par une commission adjointe au Conseil communal et chaque membre du Conseil général a reçu un plan sur lequel tous les renseignements sont annotés. Après une brève discussion, les conclusions du rapport de la commission sont adoptées sans opposition. Le Conseil communal est chargé de faire le nécessaire et un crédit de 3500 fr. lui est accordé pour l'achat et la pose de plaques indicatrices et numéros d'immeubles.

Règlement sur la circulation. — Une commission s'est occupée de ce problème et dans un rapport très complet, elle fait part de toutes les remarques qui ont été relevées au cours des séances et tournées dans la localité. La discussion générale fait constater que cet excellent rapport devrait être complété d'un projet de règlement qui devrait être approuvé par l'autorité compétente. L'affaire est donc remise à la commission qui présentera le projet approuvé dans une prochaine séance.

Nouveau contrat avec l'E.N.S.A. et ajustement des nouveaux tarifs de vente d'énergie électrique. — Si la question n'a pas été soulevée plus tôt, c'est que le Conseil communal tenait à se rendre compte du résultat du 1er trimestre 1954 pour avoir une base de comparaison et de discussion. Il demande aujourd'hui d'adopter ses propositions contenues dans le rapport que chaque membre du Conseil général a reçu. Chacun a pu se convaincre que tout a été fait pour éviter une trop forte majoration, mais il est absolument nécessaire d'admettre la majoration proposée, car la commune ne peut pas vendre à perte le courant qui lui est livré par l'E.N.S.A., les tarifs de celle-ci ayant été majorés pour le Landeron de 40%. La pilule est assez amère et difficile à avaler, mais finalement après une suspension de séance, l'assemblée décide d'accepter les propositions du Conseil communal, sauf en ce qui concerne le tarif cuisson qui est ramené à 10 ct. le Kw. au lieu de 11 ct. comme prévu. C'est une concession qui coûtera environ 6000 francs par an à la commune. Les nouveaux tarifs sont applicables avec effet rétroactif au 1er janvier 1954.

Une nouvelle classe. — Le Conseil communal demande l'autorisation d'ouvrir une nouvelle classe et sollicite un crédit de 6000 fr. pour aménagement d'une salle et achat de mobilier. Suivant rapport de la commission scolaire, le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter et il est absolument nécessaire de dédoubler une classe. Sans discussion, le Conseil général approuve à la grande majorité les propositions de la commission scolaire. On prévoit l'ouverture de cette classe pour le début de l'hiver prochain.

Demande d'un crédit de 200,000 fr. pour transformation de la Métairie du Haut. — Le Conseil communal présente un rapport très complet à ce sujet. Ce bâtiment est en mauvais état et des réparations seraient très coûteuses sans qu'il en résulte une amélioration pratique.

Par l'entremise du département de l'agriculture une étude complète a été faite et si l'on veut bénéficier des subventions fédérale et cantonale, c'est à une transformation totale qu'il faut songer. La maison d'habitation serait construite en annexe du bâtiment actuel. Dans l'ancienne construction, on aménagera une étable et la bergerie actuelle subsisterait tout en étant complètement rénovée. La commune dispose déjà d'un compte d'attente de 20,000 fr. et les subventions assurées sont le 40% du devis. En somme, la dépense peut être prévue un peu supérieure à 100,000 fr., somme qui pourrait être prélevée sur les valeurs mobilières du fonds des ressortissants auquel l'immeuble appartient. Le Conseil communal est félicité pour l'étude de cette importante question et après une brève discussion, le Conseil général vote l'arrêté accordant le crédit demandé.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Matinée musicale

(c) La ligue vaudoise contre la tuberculose, section de Grandson, organisait dimanche après-midi, un thé au cours duquel « la Société de musique de chambre de Lausanne » offrit un concert d'une rare valeur musicale.

Au programme figuraient des œuvres de Haydn, Mozart et Debussy qui enchantèrent de nombreux auditeurs, lesquels ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

La bibliothèque du château, mise obligeamment à disposition par Mme de Blonay, se prêtait à merveille à ce magnifique concert.

MEYRIEZ

Installation pastorale

(c) La paroisse était en fête dimanche. Dans un temple artistement fleuri, un très nombreux auditoire attentif et recueilli assistait à l'installation de son nouveau pasteur, M. Hérald Châtelain, précédemment à Mühlbach (Alsace) et qui remplace le pasteur A. Huguenin, qui a pris sa retraite. Pendant un intérim de onze mois, c'est le pasteur G. Vivien, de Corcelles, qui a assumé les fonctions pastorales dans notre paroisse.

Au début du culte, après un chant de l'assemblée et une prière, M. Vivien met au cœur de notre nouveau conducteur spirituel les exhortations de l'apôtre Paul à son disciple Timothée. Puis, M. Châtelain, d'abord en français, puis en allemand, prononce un sermon inspiré par les versets 16 et 17 du chapitre 3 de l'épître de Paul aux Colossiens. Après cela, M. F. Leicht, président du synode de l'Eglise frigourgeoise procéda à l'assermentation du nouveau pasteur et lui souhaita la bienvenue au sein de l'Eglise réformée de notre canton. Après cet acte solennel, M. Roger L'Eplattenier, président de la paroisse de Meyriez, remercia tout d'abord le pasteur Vivien de l'activité si bienfaisante exercée dans la paroisse pendant l'intérim et souhaita une cordiale bienvenue à M. Châtelain.

Ce culte fut rehaussé par un très beau chant exécuté par le chœur mixte de Courgevaux et par le Chœur mixte paroissial.

Un dîner fort bien servi à l'Hôtel communal de Courgevaux réunissait M. et Mme Châtelain, M. et Mme Vivien, le Conseil de paroisse in corpore, M. F. Maeder, préfet du district du Lac, M. F. Leicht, président du synode, les syndics des communes de la paroisse et M. F. Gutknecht, président de la paroisse de Morat. Des paroles aimables de part et d'autre furent échangées.

PORTALBAN

Une fillette grièvement blessée

On a conduit samedi soir, à l'hôpital d'Estavayer, la petite Marie-José Monney, âgée de cinq ans, demeurant à Portalban, qui, alors qu'elle se trouvait chez ses grands-parents, reçut sur elle un portail et un pan de mur. Elle souffre d'une fracture du crâne et du bassin.

CUDREFIN

La cause d'un incendie

Nous apprenons, à propos du sinistre qui a détruit, dimanche, le rural de M. Jean Maurer, que le feu aurait été allumé par un garçonnet, qui était en pension dans la famille, et qui, ce jour-là, jouait sur le foin avec des allumettes.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

Mademoiselle Ruth Meylan ;
Madame et Monsieur le colonel A. Berger-Meylan et leurs enfants, à Berne et à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Albert Ramelet, à Neuchâtel ;
Madame veuve René Meylan et ses enfants, à Neuchâtel,
ainsi que les familles Vuille, Meylan, Felber, Schmid, Oppliger, Brandt, Debrot, parentes et alliées,
font part de l'arrivée au port de

Madame Paul MEYLAN
née Berthe VUILLE

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 90 ans.

Neuchâtel, le 5 juillet 1954.
(Ermitage 24).

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 7 juillet, à 15 heures.

Culte à la chapelle de l'Ermitage à 14 h. 30.

Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Charles Probst et ses enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame Edmond Probst et leurs enfants, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame André Probst et leurs enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame Lucien Probst, à Paris ;
Monsieur et Madame Paul Probst et leur fils, à Colombier ;
Madame Louise Probst et ses fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean Probst et leurs enfants, à Colombier ;
Monsieur et Madame Virgile Probst, à Colombier ;
Mademoiselle Madeleine Probst, au Brassus,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles PROBST

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et cousin, survenu dans sa 59me année, après une longue maladie vaillamment supportée.

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 7 juillet, à 13 heures, à Boudry.

Domicile mortuaire : Rochette 17.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Matth. 11 : 28.
Que Ta volonté soit faite.

Madame Frieda Debély ;
Monsieur et Madame Emile Pellaux, à Cormondrèche ;
Mademoiselle Nelly Debély, à Zurich ;
Monsieur Jules Debély, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame veuve Georges Debély et ses enfants, à Cernier,
ainsi que les familles Götschmann, Meyer, Widmer, Kuchen, Schneider,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher et regretté époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur René DEBÉLY

que Dieu a rappelé à Lui dimanche 4 juillet, après une pénible maladie supportée avec courage et résignation dans sa 55me année.

Peseux, le 5 juillet 1954.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement aura lieu le 7 juillet, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : rue de Neuchâtel 13 b, Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La direction et le personnel des **Papeteries S. A., Serrières,** ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur René DEBÉLY

leur fidèle ouvrier et collègue de travail depuis quatorze ans.

Ils conserveront un souvenir ému de ce collaborateur apprécié, trop tôt disparu.

Serrières, le 5 juillet 1954.

Le travail fut sa vie.

Madame Christian Krähenbühl, à Colombier ;
Monsieur et Madame Fritz Krähenbühl, à Lausanne ;
Monsieur Jean Krähenbühl, à Colombier,
ainsi que les familles Krähenbühl, Schneeberger, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Christian KRÄHENBÜHL

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, qui s'est endormi paisiblement, dimanche 4 juillet 1954, dans sa 82me année.

Colombier, le 4 juillet 1954.

Jésus a dit : Je suis la résurrection et la vie, personne ne vient au Père que par moi.

L'ensevelissement aura lieu mardi 6 juillet, à 13 heures. Culte au domicile mortuaire, route de Planeyse, à 12 h. 30.

La famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La maison P. Meier et fils a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ch. Krähenbühl

qui, depuis 35 ans, a été notre fidèle collaborateur.

Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Et ceux qui connaissent ton nom s'assureront sur Toi ; car, Eternel, Tu n'abandonnes point ceux qui te cherchent. Ps. 8 : 11.

Madame et Monsieur Jean Charrière-von Bergen et leur fille Anne-Marie, à Cernier ;
Madame et Monsieur Maurice Droz-von Bergen et leur fils Jean-Pierre, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Melchior von Bergen-Beck et leurs enfants, Jean et Raymonde ;
Mademoiselle Suzanne von Bergen, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Georges von Bergen, à la Sagne ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Melchior von Bergen à la Sagne, en Suisse et à l'étranger,
ainsi que les familles Lehmann, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami,

Monsieur Marc von BERGEN

que Dieu a repris à leur tendre affection, à l'âge de 82 ans, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 5 juillet 1954.

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 7 juillet, à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile à 14 h. 20.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire, rue de la Serre 112.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part